



Le marché vitivinicole vaudois

Sommaire

1	But de l'étude	3
2	En résumé: la vitiviniculture vaudoise en onze points	5
3	Tendances pour la vitiviniculture vaudoise	7
4	Le marché vitivinicole suisse et romand	9
	4.1 Surfaces et cépages	9
	4.2 Production	11
	4.3 Consommation	11
	4.4 Importations et exportations	13
	4.5 Stocks de vins	14
	4.6 Evolution des prix	15
	4.7 Estimation du marché vitivinicole indigène	17
	4.8 Modes de consommation	18
5	La situation vitivinicole dans le canton de Vaud	21
	5.1 Surfaces et cépages: la monoculture vaudoise	21
	5.2 Production	22
	5.3 L'orage de grêle du 18 juillet 2005	24
	5.4 Consommation et stocks de vins vaudois	24
	5.5 Structure et volume d'affaires de la viticulture vaudoise	26
	5.6 Comportements de consommation	28
	5.7 Importations et exportations	29
	5.8 Le cadre légal de la vitiviniculture vaudoise	29
6	Recommandations	31
7	Annexes	33
	7.1 Tableaux	33
	7.2 Coûts de production vitivinicoles 2001	38
	7.3 Structure associative de la viticulture vaudoise	40
	7.4 Sources	41
	7.5 Définitions, liste des abréviations et des unités de mesure	42



1. But de l'étude

Historiquement et dans le cadre de sa mission de contribution au développement de l'économie cantonale, la BCV a toujours été un partenaire important pour la vitiviniculture vaudoise.

Cette dernière a certes un poids économique. Elle joue cependant aussi un rôle émotionnel important dans le canton.

Dans ce contexte, il est logique que la BCV s'attache à connaître et à comprendre ce marché et ses développements passés et récents pour mieux positionner son action dans le futur.

Cette étude a donc pour but de situer le rôle de la vitiviniculture vaudoise dans un contexte suisse et romand, d'étudier ses différentes composantes et d'en tirer quelques recommandations qui permettront aux acteurs de cette branche de mieux se préparer pour faire face à leur avenir.



2. En résumé : la vitiviniculture vaudoise en onze points

SURFACES ET CÉPAGES

- Avec 3856 ha à fin 2005, la surface du vignoble vaudois représente 26 % de la surface totale suisse plantée en vignes. L'encépagement en blanc domine (66 % de la surface) et le chasselas constitue 94,8 % de ce dernier: le canton de Vaud s'illustre donc avec près de la moitié de la surface viticole suisse plantée en chasselas. Dans les rouges, le gamay et le pinot noir prédominent en 2004 avec 83 % des encépagements.
- Dans le canton, la diversification des encépagements est encore très timide. Elle se limite essentiellement au gamaret et au garanoir, deux cépages qui ont encore gagné en importance en 2005 et se situent maintenant en importance directement derrière le chasselas, le pinot et le gamay. Une étude des terroirs viticoles est en cours pour déterminer la meilleure adéquation entre les divers cépages et les sols.

PRODUCTION ET STOCKS

- La production moyenne de vins vaudois s'établit à 338 800 hl par année depuis dix ans. Les récoltes de 2003 et 2004 ont permis de réduire les stocks, ces derniers revenant ainsi à une situation jugée normale par rapport à la consommation.

- En 2005, avec une production de 282 800 hl, soit 40 000 hl de moins qu'en 2004 en raison essentiellement des orages de grêle dans le Lavaux, la récolte devrait permettre d'améliorer encore plus la situation des stocks sans que la qualité en souffre.
- Deux orages de grêle ont en effet sévèrement touché les vignes du Lavaux, épargnant celles du reste du canton. Pour la récolte 2005, le manque à gagner correspond, selon les spécialistes, à 3,49 millions de litres de vin, soit un peu plus de 10 % de la production annuelle moyenne.

STRUCTURE ET VOLUME D'AFFAIRES

- Le marché vaudois de la vitiviniculture se compose à fin 2004 de 6873 propriétaires, dont 634 sont aussi encaveurs, de 44 négociants et de 17 coopératives. Il est aussi marqué par l'existence d'un nombre élevé d'installations de vinification, de stockage et de conditionnement datant souvent d'avant 1993.
- Pour l'année 2004, la valeur de production de la filière vitivinicole vaudoise peut être estimée entre CHF 378 et 461 millions, dont CHF 254 millions pour les viticulteurs. Elle représente environ 40 % de la valeur de production totale de la filière vitivinicole suisse et environ 1 % du revenu cantonal vaudois (données pour 2003 = CHF 33,29 milliards).

CONSOMMATION

- La consommation de vins est en constante diminution dans le canton de Vaud. Cette tendance a été certainement aggravée en 2005 par la décision d'introduire la norme du 0,5‰: la baisse de la consommation de vins dans le secteur de la restauration est ainsi estimée entre 5 et 10 % pour l'année par certains spécialistes.
- Ces deux éléments influencent la situation des stocks. Celle-ci s'est améliorée ces deux dernières années. Ceci résulte notamment d'une plus faible production en 2003. Mais de grandes disparités de stocks subsistent entre les appellations.

ENVIRONNEMENT DE CONSOMMATION

- L'image des vins vaudois n'est pas mauvaise, mais les choix des consommateurs sont devenus plus volatils et leurs modes de consommation ont évolué.
- La grande distribution contrôle le tiers du marché et exerce, par ce biais, une forte pression sur les marges.



3. Tendances pour la vitiviniculture vaudoise

SURFACES ET CÉPAGES

- En termes de surfaces, et en considérant la baisse constante de la consommation de vins, le vignoble vaudois est actuellement trop important. De plus, l'aide à sa reconversion n'est pas adaptée à la situation. En effet, la contribution fédérale s'élève à CHF 2 (moins de 30 % de pente), CHF 2,75 (entre 30 et 50 % de pente) ou CHF 3,50 par m² (plus de 50 % de pente ou vignes en terrasses) en fonction de la déclivité de la parcelle.

Le coût de la reconversion (arrachage, défonçage, utilisation des machines, main-d'œuvre, installations, plants, etc.) d'une vigne se chiffre entre CHF 5,60 (vigne mécanisable) et CHF 11,50 (vigne non mécanisable) par m².

La contribution fédérale ne couvre qu'environ un tiers du coût total de l'opération de réencépagement. En période de difficulté financière, la grande majorité des viticulteurs n'a donc pas les moyens de financer les 2/3 de la reconversion, ce qui explique que l'aide fédérale n'est que partiellement utilisée.

- Il existe un potentiel de développement de spécialités dans le canton de Vaud. Tant dans le blanc que dans le rouge, celles-ci ont d'ailleurs gagné en importance ces dernières années. D'une manière générale, les spécialités offrent un meilleur rendement que les cépages classiques. Mais la reconversion de certaines vignes par des spécialités devrait être entreprise avec prudence. En effet, selon certains experts, les consommateurs ne seraient pas prêts à suivre le mouvement.

PRODUCTION ET STOCKS

- La récolte 2004 avait marqué, dans le canton de Vaud, un retour à la normale par rapport à une année 2003 qui avait été de faible importance et de grande qualité. En 2005 et localement, c'est-à-dire dans le Lavaux où ils ont eu principalement lieu, l'impact des orages de grêle de l'été a été sensible. Dans ce vignoble, les rendements ont fortement diminué: ils ont correspondu à peine à 10% de ceux d'une année normale. Le manque à gagner est estimé à CHF 20 millions. Dans le vignoble du Lavaux, le manque en termes de production est de 43,3 % (3,49 millions de litres) par rapport au quota possible de celle-ci.
- La baisse de production en 2003 avait éliminé les problèmes majeurs concernant les stocks. Cette tendance devrait se confirmer avec la faible production de l'année 2005. Mais l'embellie sur les stocks, notamment de vins blancs, est fragile dans un environnement de marché qui tend à se distancer des vins de chasselas. Par ailleurs, la situation financière d'une grande partie des producteurs reste problématique (réduction de chiffre d'affaires, baisse de la consommation, pas de hausse des prix). Enfin, les conditions cadres pour une production durable, en phase avec le développement du marché, ne sont pas réunies.

STRUCTURE ET VOLUME D'AFFAIRES

- Le report, toujours plus marqué, des problèmes des coopératives viticoles, notamment de l'impact de leurs difficultés financières, aggrave les problèmes des producteurs.
- A la baisse tendancielle de la consommation de vins en Suisse et dans le canton de Vaud vont s'ajouter les effets de mesures visant à limiter l'usage de boissons alcoolisées pour des raisons de santé publique (par exemple la mesure du 0,5‰). Ainsi on estime que, au début de l'année 2005, la baisse de la consommation de vin dans les débits de boisson du canton a varié entre 15 et 20 %. A plus long terme, cette baisse devrait plutôt être ramenée entre 5 et 10 %, selon des spécialistes de la profession.
- La baisse du chiffre d'affaires qui en résultera pour la filière vitivinicole n'a pas été compensée par une hausse des prix, que la qualité des millésimes, notamment celui de 2005, pourrait induire. Ceci pourrait entraîner des difficultés financières importantes du fait de l'importance de l'hôtellerie et la restauration dans la structure des chiffres d'affaires.
- La profession vitivinicole multiplie les efforts et les initiatives en termes de marketing avec des campagnes publicitaires faisant la promotion des vins suisses en général. Par ailleurs, la profession a créé en 1963 sous l'égide de la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV) le label de qualité Terravin. Il est attribué cuve par cuve à la suite d'une dégustation réputée pour son impartialité et sa sévérité. Ce label décerne chaque année deux millions de vignettes, soit environ 10 % de la production vaudoise de bouteilles. Sa promotion est faite essentiellement en Suisse allemande, principal marché des vins vaudois.

CONSOMMATION ET MARCHÉ

- La grande distribution contrôle les deux tiers du marché. Ses actions commerciales pèsent sur les prix et les marges. Cette tendance accélère l'apparition d'un marché à deux étages: d'une part celui des produits haut de gamme (vins traditionnels et spécialités), et d'autre part celui des vins bas de gamme (entre CHF 3,5 et 10 par bouteille), ce qui réduit la place pour les vins de milieu de gamme.



4. Le marché vitivinicole suisse et romand¹

4.1 SURFACES ET CÉPAGES

La Suisse viticole en comparaison internationale

Le vignoble suisse représente 0,2 % de la surface viticole mondiale. Celle-ci était de 7,67 millions d'hectares à fin 2004 selon les dernières statistiques de l'Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture (FAO).

Au niveau européen, le vignoble suisse est aussi un «poids plume». Selon la FAO, il représente 0,4 % d'une surface viticole européenne de 4,08 millions d'hectares. Face aux pays voisins, tous producteurs, le vignoble suisse équivaut à 1,2 % du vignoble espagnol (1,2 million ha) et à 1,7 % du vignoble français (900 000 ha) et du vignoble italien (850 000 ha). Il n'y a guère qu'avec l'Autriche que la Suisse peut se comparer, même si le vignoble de ce pays s'étend sur 44 600 ha, soit une surface trois fois plus grande.

A l'abri de ses frontières, le vignoble suisse a augmenté ses surfaces, entre 1985 (14 031 ha) et 2001 (15 084 ha), de 1053 ha, soit 7,5 %. Ceci a été à l'inverse de ce qui était enregistré ailleurs dans le monde. Pendant cette même période, la surface viticole mondiale a en effet diminué d'environ 10 %. En Suisse, cette augmentation de la surface viticole a surtout eu lieu dans la période 1985/1994.

Elle a cependant une explication simple. En 1993 en effet, des mesures de limitation de production ont été introduites, qui remettaient en cause une partie des revenus des viticulteurs. Pour éviter cela, les mensurations des domaines ont été mieux faites. Il n'y a donc pas eu de hausse réelle de la surface viticole suisse, mais une modification de la façon dont on l'a mesurée.

Depuis 2001, la tendance est à une baisse de la surface cultivée en Suisse. Ces quatre dernières années, elle a diminué de 165 ha (-1,1 %). Ce rythme est identique à ce qui a été enregistré dans un pays comme l'Italie, où la baisse de la surface cultivée a été de 1 % pendant cette période. Il est, par contre, inverse de ce qui a été observé en France et en Espagne, pays dans lesquels la surface viticole a augmenté entre 2001 et 2004 de 4,5 %, respectivement de 4,3 % (voir tableau 1, annexe 7.1, page 33).

Ces vingt dernières années, la structure du vignoble suisse s'est modifiée. Les surfaces plantées en rouge ont constamment augmenté, passant d'environ 5815 hectares en 1985 à 8392 en 2005 (+ 2577 ha ou + 44,3 %). Dans le même temps, les surfaces cultivées en blanc ont régressé globalement de 1538 ha.

En fait, la croissance des surfaces plantées en rouge a été très marquée dans la période entre 1985 et 1994 (env. + 30 %). Elle s'est fortement ralentie par la suite. Ceci est une conséquence directe de la libération progressive, dès 1994, des marchés à l'importation, laquelle, dans un premier temps, a porté essentiellement sur le rouge.

Mais il faut noter également (voir tableau 1, page 33) une plus forte accélération en 2003 et en 2004 de la croissance de la surface en rouge au détriment de la surface en blanc.

¹ A la date de publication de la présente étude, les données pour 2005 n'étaient pas encore toutes disponibles.

Constat

Dans la branche vitivinicole, les avis divergent quant à l'affirmation selon laquelle le problème de la vitiviniculture suisse réside en partie dans le fait que le vignoble est «trop» important en surface. D'une part, beaucoup de producteurs ne sont pas conscients de l'évolution de la situation réelle dans ce domaine, notamment des conséquences dues aux excédents de production. De ce fait, ils ne sont pas toujours prêts à s'adapter.

D'autre part et selon M. Louis Mayer de la Fédération Vaudoise des Vignerons, des spécialistes estiment qu'il ne faut pas diminuer cette surface. En effet, les viticulteurs ne pourraient ainsi plus occuper aussi bien le marché et devraient alors céder du terrain commercial à leurs concurrents étrangers. Par ailleurs et sur le plan qualitatif, on peut préférer un vignoble important en surface, mais dont on limite la production, à un vignoble réduit, mais qui bénéficierait de quotas supérieurs. Enfin, même s'il faut parfois en arriver à déclasser certains vins, il existe un marché pour ces derniers.

La viticulture en Suisse romande

Le vignoble romand n'est pas uniforme

Le Valais est le plus grand canton viticole de Suisse. A lui seul, il représente 35 % (Vaud 26 %) du vignoble helvétique. Le vignoble valaisan est équivalent à 46 % de la surface viticole romande et le vignoble vaudois à 34 %.

Le vignoble valaisan est marqué par une forte proportion de cépages produisant du vin rouge (60 %). Cette prédominance du rouge valaisan s'observe aussi par rapport à l'ensemble du vignoble romand. La part en rouge valaisan y est de 49 %. Au niveau suisse, la part du vignoble rouge valaisan est de 56 %. Son voisin vaudois est au contraire plutôt «blanc»: 66 % de son vignoble est consacré à ce type de vin. Le vignoble vaudois est aussi le principal producteur de blanc au niveau suisse.

Depuis 1998, toutes les régions viticoles romandes ont fait des efforts pour augmenter la part du rouge. Globalement, celle-ci est passée de 45 % en 1998 à 49 % en 2004. Mais seul le Valais a fait une reconversion plus complète (voir tableau 2, page 33).

A noter enfin la réduction significative du vignoble genevois entre 2002 et 2004 (- 5,9 %).

Chasselas et pinot noir

Le vignoble suisse est dominé par trois sortes de plants: le chasselas dans le blanc (69,8 % de l'encépagement en blanc), le pinot noir (54,2 % de l'encépagement en rouge) et le gamay (20,4 %) dans le rouge.

La situation dans les cantons romands est détaillée dans le tableau 3, page 34.

Dans le blanc et dans les cantons romands, la proportion de chasselas varie entre 94,5 % de l'encépagement total dans le canton de Vaud et 65 % en Valais. Depuis plusieurs années, comme au niveau suisse, la tendance est clairement à la progression des autres spécialités de blanc. C'est, par exemple, le cas du Valais où l'ensemble des spécialités de blanc représente désormais plus du tiers de l'encépagement par rapport au quart il y a encore trois ans. A noter aussi le positionnement particulier de Genève avec une part très importante, et en augmentation constante de blanc.

Dans le rouge, on retrouve aussi dans les cantons romands une concentration sur le pinot noir et le gamay, qui représentent les deux tiers de la surface plantée totale. Cette concentration se retrouve aussi au niveau des cantons romands. Mais la diversification dans d'autres cépages fait des progrès: en Valais, par exemple, la proportion d'autres rouges a doublé en trois ans, même si le 3^e plant en termes de surfaces, l'humagne, ne représente que 3 % du vignoble planté en rouge. A noter qu'à Genève la proportion de spécialités dépasse largement la moyenne suisse, qui est de 17 % de l'encépagement en ce qui concerne les spécialités.

Constat

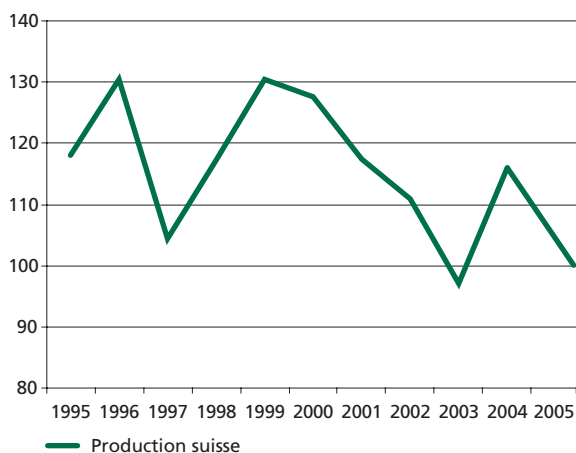
Avoir trop de spécialités peut mener à leur banalisation et donc à une baisse de leurs prix, comme cela s'est passé pour certains syrah du Valais. Pour les cépages principaux comme pour les spécialités, la question est la suivante: existe-t-il un marché qui permette de vraiment rémunérer les producteurs ?

4.2 PRODUCTION

Après avoir reculé pendant plus de trois ans, la production suisse de vins s'est redressée en 2004 (voir le graphique ci-dessous). Elle s'est élevée à 115,9 millions de litres de vin clair, soit une hausse de 19,4 % par rapport à 2003 (97 millions de litres). La production de vin en Suisse a ainsi retrouvé le niveau de 2001 (voir tableau 4, page 34). Elle dépasse le niveau de la consommation de vins indigènes (vins non importés) en 2004, qui s'est élevée à 112,2 millions de litres.

Selon l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG), ce regain de production s'explique avant tout par les conditions climatiques exceptionnelles en 2004. Mais l'OFAG note aussi que, pour la deuxième fois, la Suisse a produit plus de vin rouge (60,7 millions de litres) que de vin blanc (55,2 millions). De fait, la baisse de la production avait été particulièrement sensible pendant les périodes 1990/1994 et 2001/2003 et avait touché essentiellement les blancs (réduction de 67 millions de litres en 2000 à 48 millions en 2003).

Evolution de la production suisse de vins (en millions de litres)



(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

Les vendanges 2005 ont produit 100,1 millions de litres de vin, soit 47,9 millions de vin blanc et 52,2 de vin rouge. C'est 14 % de moins qu'en 2004. Ce recul s'explique par les aléas climatiques (gel en Valais, grêle dans le Lavaux), par des limitations de rendement et par des reconversions de surfaces.

Constat

La production de vins baisse régulièrement en Suisse. En 2005, elle est sensiblement inférieure à la moyenne de la décennie (116,9 millions de litres).

4.3 CONSOMMATION

La consommation en Suisse pendant la saison vinicole 2003/2004 s'est élevée à 282,8 millions de litres, dont 112,2 de vins indigènes. Cette consommation totale est en réduction de 3 millions (- 1 %) de litres par rapport à la saison précédente (285,8 millions de litres). La consommation de vin recule en Suisse depuis la saison 2000/2001. La baisse cumulée s'établit aujourd'hui à 3,8 % (voir tableaux 6 et 7, page 34).

La consommation de rouge a représenté 71 % du volume total consommé. Celle de rouge indigène a baissé en raison d'une offre restreinte due aux faibles volumes vendangés en 2003. La consommation de rouge étranger a aussi légèrement reculé (-1,4 %). La consommation de vins blancs, indigènes et étrangers, est restée stable.

Consommation globale de vins: part indigène et étrangère

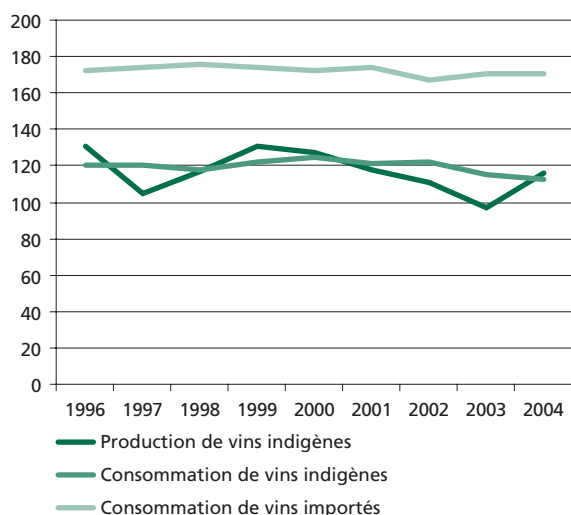
En regardant à plus long terme, c'est-à-dire sur une période de sept ans, on constate que la consommation globale de vins en Suisse a constamment augmenté jusqu'en 1999/2000 (à part l'année 1997/1998 avec un léger recul). Elle a ensuite fléchi d'un niveau de 297 millions de litres à celui de 282,8 millions actuellement (- 14,2 millions de litres, ou - 4,8 %).

La baisse sur le long terme a moins touché les blancs (- 3,3 %) que les rouges (- 5,4 %). A relever la forte chute de consommation des vins blancs en 2002/2003 (- 3,4 millions de litres) qui avaient, après une baisse très rapide au début des années 90, relativement bien résisté jusqu'en 2001/2002. Ces vins se sont cependant repris en 2003/2004 (voir tableau 8, pages 34 et 35).

Bien que 2002/2003 ait connu une baisse de la part des vins indigènes par rapport à la consommation globale, ces derniers ont conservé une part relativement stable du marché. Relevons toutefois la chute de consommation de blancs indigènes (- 7,4 millions de litres sur 7 ans, dont - 5,3 millions de litres pour la seule année 2002/2003), alors que sur cette même période la consommation de rouges a progressé de 1,5 million de litres.

La part des rouges suisses s'est donc notablement renforcée. Mais la part suisse à la consommation de blancs s'est fortement réduite pendant la même période: alors que les blancs suisses représentaient 82 % de la consommation de blancs en 1990/1991, la part s'est réduite à 66 % en 2003/2004.

Evolution comparée de la production de vins suisses et de la consommation de vins (en millions de litres)



(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

Consommation de vins indigènes

La consommation de vins suisses est passée de 114,9 millions de litres en 2002/2003 à 112,2 millions pour la période 2003/2004. C'est la troisième année consécutive d'une baisse dont le rythme cumulé atteint 8,2 % (voir tableau 6, page 34).

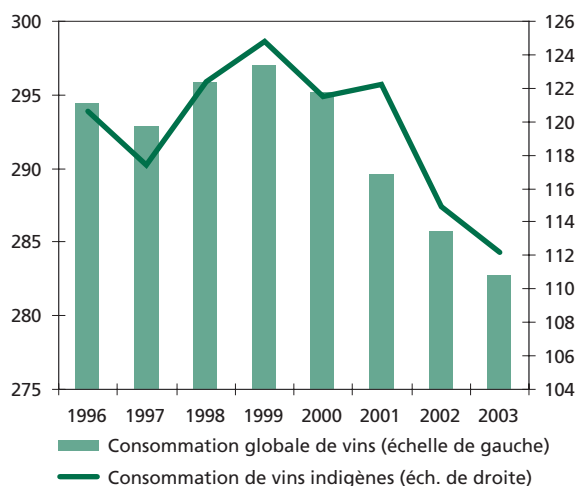
En 2004, le recul a été très marqué pour les vins rouges (- 3 millions de litres ou - 5,2 %) alors que, contrairement à l'année précédente, la consommation de vins blancs indigènes était restée stable à 57,5 millions de litres.

Les vins suisses ont une part d'environ 40 % de la consommation globale suisse, en légère érosion depuis trois ans (42 % pour 2001/2002).

Consommation de vins étrangers

La consommation de vins étrangers en Suisse est restée stable à 170,6 millions de litres (- 0,1 %). La hausse est cependant nette pour les vins blancs (+ 4,5 %) alors que la consommation de vins rouges est en recul (- 1 %). L'OFAG note toutefois qu'en éliminant l'effet de la consommation de vins étrangers industriels et en ne considérant que les vins de bouche, notamment blancs, la consommation de vins étrangers continue à progresser (voir tableau 7, page 35).

Evolution comparée de la consommation globale et indigène de vins (en millions de litres)



(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

Evolution de la consommation dans les cantons romands

Globalement, le Valais (ainsi que le Tessin et Neuchâtel) semble mieux résister à la baisse de consommation générale vu la prépondérance des rouges de ce canton. La consommation des vins genevois est en forte baisse depuis quatre ans, ce qui doit être mis en relation avec le recul important de la production de vins dans le canton de Genève. Celle des vins vaudois, après une baisse sensible entre les saisons 2000/2001 et 2002/2003, s'est relevée pendant la dernière saison (voir tableau 9, page 35.).

La consommation de vins blancs de catégorie 1 (cat. 1)², historiquement assez variable en Valais, a été mise sous forte pression au moment de la libéralisation des contingents. Mais elle a regagné du terrain en 2001/2002 avant de rebaisser légèrement en 2002/2003. Cela semble s'être fait largement au détriment de Vaud et de Genève.

² Un vin de catégorie 1 est un vin d'appellation d'origine contrôlée (AOC), c'est-à-dire issu d'une vendange qui a atteint une teneur naturelle en sucre (% Brix) minimale, fixée par cépage et par appellation.

Constat

La consommation globale de vins en Suisse est orientée à la baisse depuis 2000. Cette tendance touche plus fortement les vins indigènes que les vins étrangers, dont la consommation est stable. En Suisse romande, la consommation de vins valaisans résiste mieux à la tendance baissière en raison de la prédominance des rouges.

4.4 IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

En Suisse, le protectionnisme a eu pendant des années l'effet pervers de favoriser l'extension des cultures, notamment dans des zones peu, ou moins, favorables.

Au niveau des blancs, la libéralisation du système des quotas, dans un marché saturé en raison de la baisse de consommation de ces dernières années et de plusieurs bonnes récoltes (1999/2000), a clairement créé de gros problèmes en termes de stocks. Cette situation s'est détendue suite à la faible récolte 2003.

La stratégie des importateurs/grands distributeurs a été d'amener sur le marché des vins étrangers (nouveaux goûts) à très bon marché, mais leur procurant de bonnes marges et venant directement concurrencer la production indigène.

Après être restées globalement stables en 2002 et 2003, les importations ont légèrement fléchi en 2004. Elles se sont montées à 180,5 millions de litres (- 3,6 millions ou - 1,9 %), dont 158,1 à l'intérieur du contingent tarifaire de 170 millions de litres (voir tableau 10, page 36).

Les vins rouges importés ont enregistré une forte baisse, à 137 millions de litres (- 4 %), pour revenir au niveau de 2002. Les blancs, après avoir régressé en 2003, ont à nouveau progressé (+ 2,1 millions de litres à 28,5 millions, ou + 7,9 %).

La tendance de ces dernières années montre une augmentation effective des importations de blancs en raison de la libéralisation des règles du contingentement et une diminution de rouges.

Provenance des importations

En 2004, les parts de marché des pays exportateurs vers la Suisse n'ont pas fondamentalement changé. Le trio Italie – France – Espagne domine le marché des vins étrangers avec respectivement 44,4 millions de litres, 42 millions et 26,4 millions. Ceci leur donne une part de marché globale de 63 %. Individuellement, elle est de 24 % pour l'Italie, 23 % pour la France et 16 % pour l'Espagne. Dans un environnement marqué par une prédominance des importations de vins rouges, c'est avant tout l'Espagne qui augmente constamment sa part de marché depuis plusieurs années, au détriment notamment des importations de vins nord-américains.

Exportations

La quasi-totalité des vins suisses sont écoulés sur le marché intérieur. Depuis plusieurs années cependant, la profession viticole essaie de les promouvoir à l'étranger. Ces efforts commencent à porter leurs fruits.

En 2004, les exportations de vins indigènes se sont montées à 13 884 hl pour une valeur de CHF 10,31 millions. Selon les données de la Direction des douanes et de l'OFAG, elles marquent une tendance à la hausse (11 647 hl en 2002 et 13 490 hl en 2003). De fait, les exportations de vins blancs ont progressé de 22 % depuis 2002 et celles de vins rouges de 15 %. Le prix moyen à l'exportation a été de CHF 7,42 le litre.

Le pays le plus intéressé par les vins suisses est l'Allemagne, largement en tête pour les rouges et les blancs, avec des achats de 9 409 hl (68 % des exportations suisses). Puis, on trouve des marchés comme la Belgique et la France pour les blancs et les Etats-Unis et la France pour les rouges.

Constat

Le marché suisse souffre des importations de vins étrangers, surtout rouges, mais les viticulteurs helvétiques ont aussi commencé à exporter leur production avec un certain succès, notamment vers l'Allemagne.

4.5 STOCKS DE VINS

Au 31 décembre 2004, les stocks de vins indigènes et étrangers se montaient à 219,5 millions de litres, contre 220,9 un an auparavant (- 0,6 %). Ces stocks ne comprennent pas ceux des vigneron-encaveurs, qui doivent fournir leurs données indépendamment. A fin 2004, les stocks de ces derniers se montaient à 38 millions de litres. A cette même date, les stocks totaux de vins étaient donc de 257,5 millions de litres.

Stocks de vins indigènes (sans vigneron-encaveurs)

Les stocks mesurés au 31 décembre 2004 contiennent en principe l'intégralité de la récolte de la vendange précédente, à l'exception des cuvées mises sur le marché en primeur.

A la fin de cette même année, les stocks de vins suisses avaient augmenté de 3,6 millions de litres par rapport à l'année précédente. Ils se montaient à 136,3 millions de litres. Selon l'OFAG, cette différence s'explique essentiellement par la différence de récolte entre les millésimes 2003 et 2004.

La réduction des stocks, qui avait été constatée dans pratiquement tous les cantons, a donc été stoppée. Globalement, ces stocks ont augmenté de 1,56 million de litres en Suisse romande et de 0,5 million en Suisse allemande. En Suisse romande, la hausse des stocks concerne exclusivement les vins rouges (+ 3,4 millions de litres), alors qu'elle est générale en Suisse allemande (voir tableau 11, page 36).

Stocks de vins étrangers

Les stocks de vins étrangers se sont établis à 72,2 millions de litres à fin 2004. Il est difficile de comparer avec les années précédentes, car la récolte de données statistiques portait jusqu'alors sur une période allant du 1er juillet au 30 juin. On peut

cependant indiquer que les stocks de vins étrangers se montaient à 93,4 millions de litres au 30 juin 2003. A fin 2004, les stocks de vins étrangers étaient composés à 87 % de vins rouges.

Degré de couverture

Le degré de couverture de la consommation représente le nombre de mois de consommation en stock.

Pour les blancs, les spécialistes considèrent généralement qu'un niveau de couverture de 15 mois est un maximum à ne pas dépasser. Au niveau suisse et pour 2004, il était cependant globalement de 17,8 mois pour les blancs. A titre de comparaison, pour la saison précédente ce taux de couverture des blancs était de 10,9 mois.

En ce qui concerne les vins rouges, un degré de couverture dépassant les 15 mois représente plutôt un avantage pour les consommateurs dans la mesure où l'intérêt est plus grand dans ce cas pour l'élaboration et l'obtention de vins de garde. Pour la saison 2004, le taux de couverture a été de 18,7 mois. Pour la saison précédente, le degré de couverture était de 10,8 mois de consommation.

Le niveau des stocks varie fortement d'un canton à un autre. Historiquement, ceux de Genève et Neuchâtel sont bas par rapport à ceux de Vaud et du Valais. Des modifications en termes de déclassement sont susceptibles d'entraîner des variations sensibles d'une année à l'autre.

En Valais, le problème des stocks ne concernait que les blancs. Après une explosion de ces stocks à fin juin 2001, ils s'étaient résorbés substantiellement, sous l'effet d'une baisse de la production combinée à une hausse de la consommation et à des déclassements (une partie des stocks de vin blanc a été transférée en classe 3 pour devenir des vins de cuisine). Une bonne saison viticole 2004 a cependant renversé cette tendance et, notamment, accru fortement le niveau des stocks de vin blanc.

Constat

La bonne saison viticole 2004 a renforcé le niveau des stocks de vins, notamment des blancs, qui avait eu tendance à baisser les années précédentes.

4.6 ÉVOLUTION DES PRIX

Vins blancs

A fin 2004, selon les relevés de «L'Observateur du vin», la Lettre d'information trimestrielle de l'Interprofession suisse du vin, le prix moyen d'une bouteille de vin blanc indigène s'est établi à CHF 6,84, soit à un niveau proche de la barre psychologique des CHF 7. Selon l'édition automnale du même périodique, les prix des vins blancs suisses se sont raffermis au premier semestre 2005: ils sont arrivés à une moyenne de CHF 7,29.

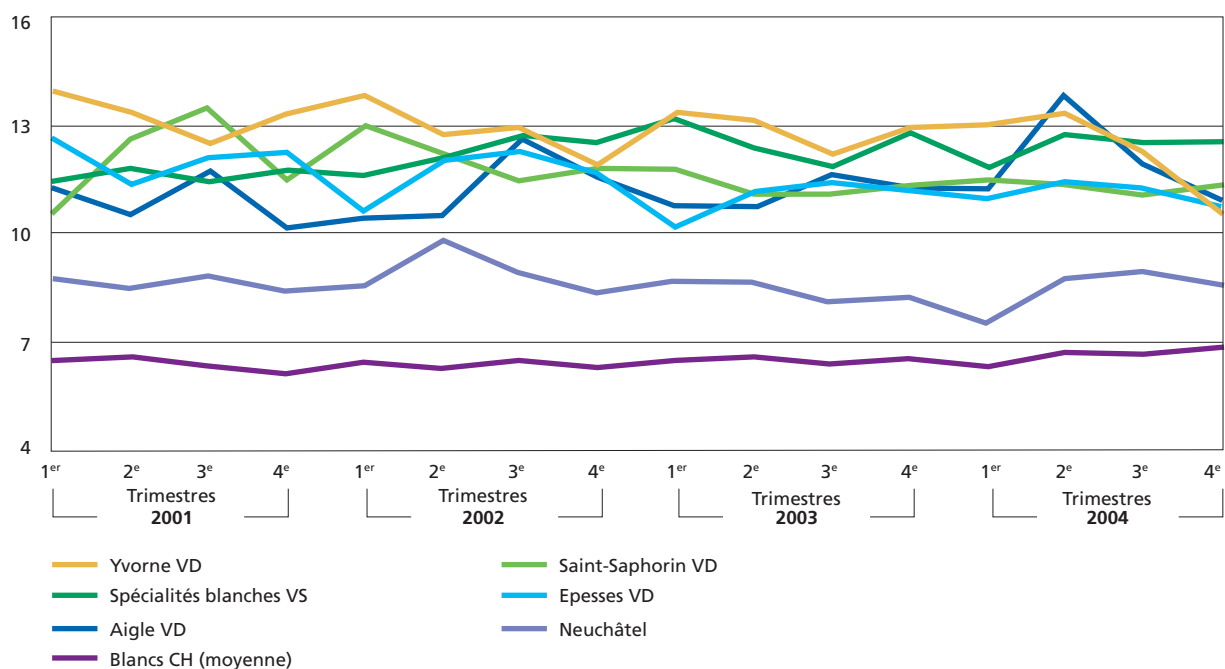
Les prix figurant dans les tableaux reproduits en pages 15 à 17 sont des prix moyens établis sur la base des ventes de bouteilles dans les établissements de grande distribution, qui représentent la moitié

du marché total en Suisse. Ces prix s'étalent entre CHF 5,73 par bouteille pour le fendant valaisan et CHF 12,50 pour les spécialités valaisannes, qui ont connu une évolution positive constante de leurs prix ces dernières années.

Selon le tableau ci-dessous, les appellations du Lavaux (par exemple Saint-Saphorin ou Epesses) se vendent à des tarifs stables. Mais les appellations du Chablais (Yvorne et Aigle) ont vu leurs prix reculer en 2004 pour arriver au même niveau que les précédentes appellations.

Evolution des prix du vin blanc (segment CHF 4 à 16)

CHF par bouteille (70 + 75 cl)



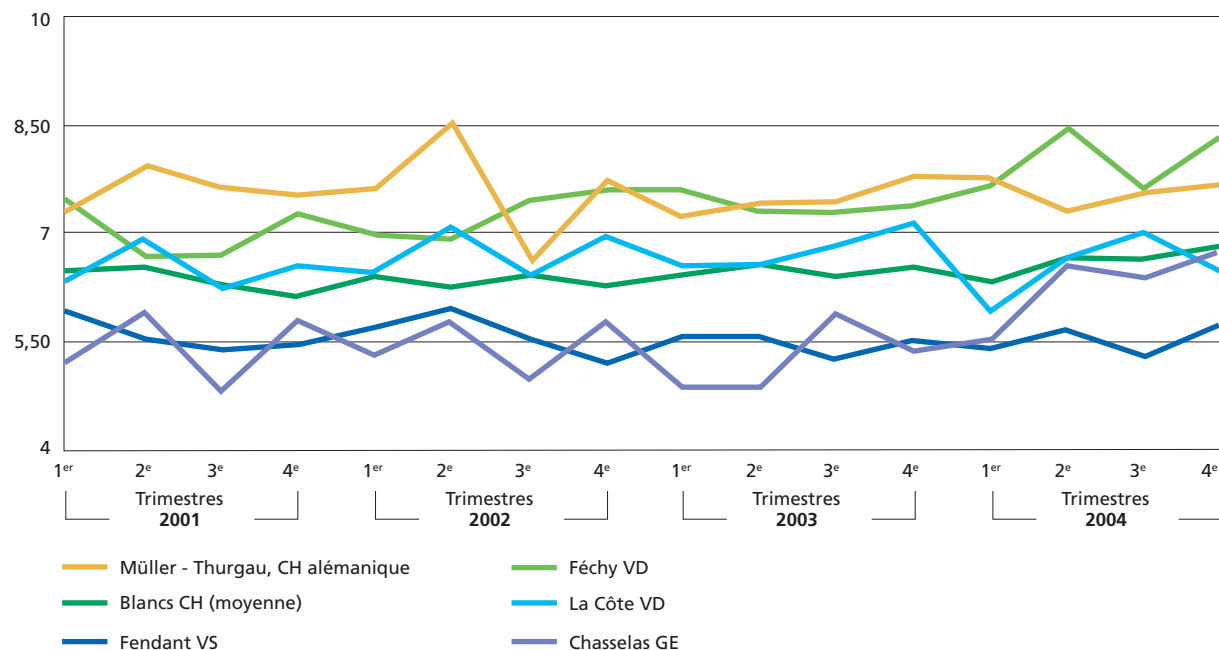
(Source: IHA-GfK/Observateur du vin de l'Interprofession suisse du vin – Printemps 2005)

Dans le segment des bouteilles entre 4 et 10 francs, on constate que les prix ont été relativement stables jusqu'en 2004. A noter que, sur ces graphiques, on ne tient pas compte des volumes et on remarque une

assez grande volatilité des prix. Ceci peut s'expliquer par l'influence des promotions dans les grandes surfaces.

Evolution des prix du vin blanc (segment CHF 4 à 10)

CHF par bouteille (70 + 75 cl)



(Source: IHA-GfK/Observateur du vin de l'Interprofession suisse du vin – Printemps 2005)

Vins rouges

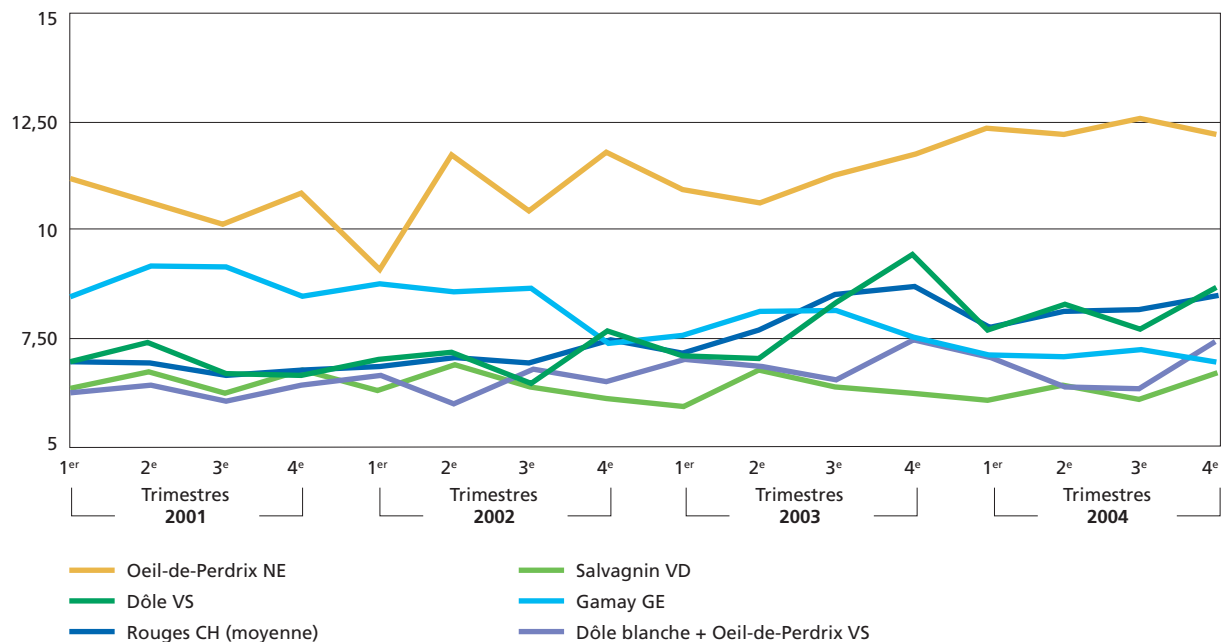
En 2004, le prix moyen des vins rouges indigènes s'est raffermi à CHF 8,10. Ce prix moyen est tiré à la baisse par les appellations de vin rosé (dôle et salvagnin). Là aussi, cette moyenne cache de grandes disparités puisqu'on retrouve le pinot noir genevois à un prix moyen d'environ CHF 9 et les spécialités valaisannes qui culminent au-dessus de CHF 14 la bouteille. Pour

ces dernières, il faut remarquer que le prix élevé peut s'expliquer par les faibles quantités qui sont écoulées par le canal de distribution des grandes surfaces, qui n'est pas celui des spécialités.

Au 1^{er} semestre 2005, le prix moyen du rouge s'est raffermi à un peu moins de CHF 8,50.

Evolution des prix du vin rouge (segment CHF 5 à 15)

CHF par bouteille (70 + 75 cl)



(Source: IHA-GfK/Observateur du vin de l'Interprofession suisse du vin – Printemps 2005)

Constat

Selon l'Interprofession suisse du vin, dans les grandes surfaces le prix moyen d'une bouteille de vin blanc suisse s'est établi en 2004 à CHF 6,84 et celui d'une bouteille de vin rouge à CHF 8,10. Ces prix se sont raffermis dans le courant du premier semestre 2005.

Dans les comptes économiques de la Confédération, la valeur à la production du secteur vitivinicole suisse est estimée en 2004 à CHF 660,7 millions de francs. Ceci représente 14 % de la valeur à la production végétale et 6 % de la valeur à la production de la branche agricole.

4.7 ESTIMATION DU MARCHÉ VITIVINICOLE INDIGÈNE

Il existe deux estimations de la taille du marché vitivinicole indigène (hors importations de vins).

Estimation de l'Office fédéral de l'agriculture (OFAG)

L'OFAG évalue chaque année la valeur à la production des différents secteurs agricoles. En ce qui concerne la vitiviniculture, la valeur à la production doit s'entendre comme étant le chiffre d'affaires brut des viticulteurs suisses «ex-exploitation» (branche 01 selon la nomenclature NOGA, soit la Nomenclature Générale des Activités économiques). Il ne tient pas compte d'une valorisation supplémentaire éventuelle, ni des marges des distributeurs.

Estimation de l'Office fédéral de la statistique (OFS)

L'OFS calcule la valeur à la production du vin suisse produit par les viticulteurs pris en considération dans les Comptes économiques de l'Agriculture. En 2004, cette valeur à la production était estimée à CHF 416,03 millions, soit 63 % de la valeur à la production de cette branche (sans compter la production pour compte propre de vignobles, qui est de CHF 59,9 millions). Ce montant ne comprend cependant pas la valeur à la production des petits producteurs, qui est estimée à CHF 66,9 millions (ni la production pour compte propre de vignobles, qui est de CHF 10,9 millions).

Le montant de CHF 416,03 millions est en baisse constante depuis le début des années 90. Selon les données publiées sur le site internet de l'OFS, il était alors de CHF 465,2 millions.

Evolution de la valeur à la production du vin en Suisse (en CHF millions) – Viticulteurs (sans les petits producteurs)

	1990/92	2002	2002	2003 (p)	2004 (e)
Vin	465,26	430,64	418,01	385,92	416,03

(Source: OFS; (p) = provisoire; (e) = estimation)

A ces montants s'ajoute une fourchette d'estimations de l'OFS pour la valeur à la production des négociants et des coopératives. Pour l'année 2004, l'estimation pour ces deux acteurs du marché se situe entre CHF 456,9 et CHF 743,3 millions.

De ce fait, on peut estimer qu'en 2004 la valeur à la production de la filière vitivinicole suisse devait se situer entre CHF 872,9 millions et CHF 1,1593 milliard.

Si on rapporte l'estimation de la valeur à la production totale pour 2004 au niveau de la production totale de vin en Suisse, qui a été de 115,9 millions de litres, on obtient une valeur à la production moyenne du litre de vin suisse qui se situe entre CHF 7,53 et CHF 10.

Ces derniers prix couvrent en général les frais de production. Ceux-ci dépendent cependant de multiples facteurs dont, par exemple, la surface cultivée par exploitation. Certains experts estiment ainsi que dans le Lavaux il faut une surface minimum de cinq hectares pour être rentable alors que, dans d'autres régions viticoles vaudoises, le besoin passe à dix hectares.

Constat

La valeur à la production de la branche vitivinicole suisse se situe, selon les estimations de l'OFS, entre CHF 872,9 millions et CHF 1,1593 milliard.

4.8 MODES DE CONSOMMATION

Evolution récente des modes de consommation

Selon une étude réalisée en 2004 par l'Institut MIS Trend SA pour le compte de l'Interprofession suisse du vin, le vin reste la boisson alcoolisée la plus consommée en Suisse: 81 % des Helvètes en font leur boisson favorite. La bière vient en seconde

position des préférences, avec 57 % des personnes interrogées. L'Institut MIS Trend SA indique même que le nombre des consommateurs de bière serait en légère hausse, tout en précisant qu'il «ne faut pas confondre le nombre de consommateurs et l'importance de la consommation».

En effet, la réalité statistique montre que le Suisse, qui buvait en moyenne chaque année 46,43 litres de vin blanc ou rouge au début des années 90, n'en consomme plus que 38,78 litres dix ans plus tard. Selon l'Office fédéral de l'agriculture, la baisse de consommation a donc été de 14,2 % pendant cette décennie et nettement plus prononcée pour les blancs (-16,3 %) que pour les rouges (-13,3 %).

De fait, MIS Trend SA note effectivement que le rythme de consommation du vin est en recul dans toutes les couches de la population. En 1999, la proportion de consommateurs réguliers de vin, au moins une fois par semaine, était de 46% de la population; elle est passée à 40 % en 2004, soit une baisse de 13 % en cinq ans.

Selon MIS Trend SA, les facteurs qui expliquent cette diminution sont les suivants:

- baisse des consommateurs réguliers chez les jeunes, au profit des nouvelles boissons de type alcopops et des alcools distillés;
- augmentation de la multiplicité des consommations, au détriment du vin;
- prix du vin jugés trop élevés dans les établissements de restauration publique;
- baisse du taux d'alcoolémie admise pour les conducteurs (introduction du 0,5‰ au début de l'année 2005);
- baisse d'intensité sensible de la consommation de vin en Suisse allemande;
- baisse de la consommation de vin en semaine.

Habitudes de consommation

Le tableau ci-dessous illustre les habitudes helvétiques des consommateurs de grandes surfaces. Ces dernières, créditées d'une part du marché de 50 % par l'Interprofession suisse du vin, sont les lieux d'achat favoris des Suisses pour le vin, d'autant plus que des actions commerciales de vente y sont régulièrement organisées.

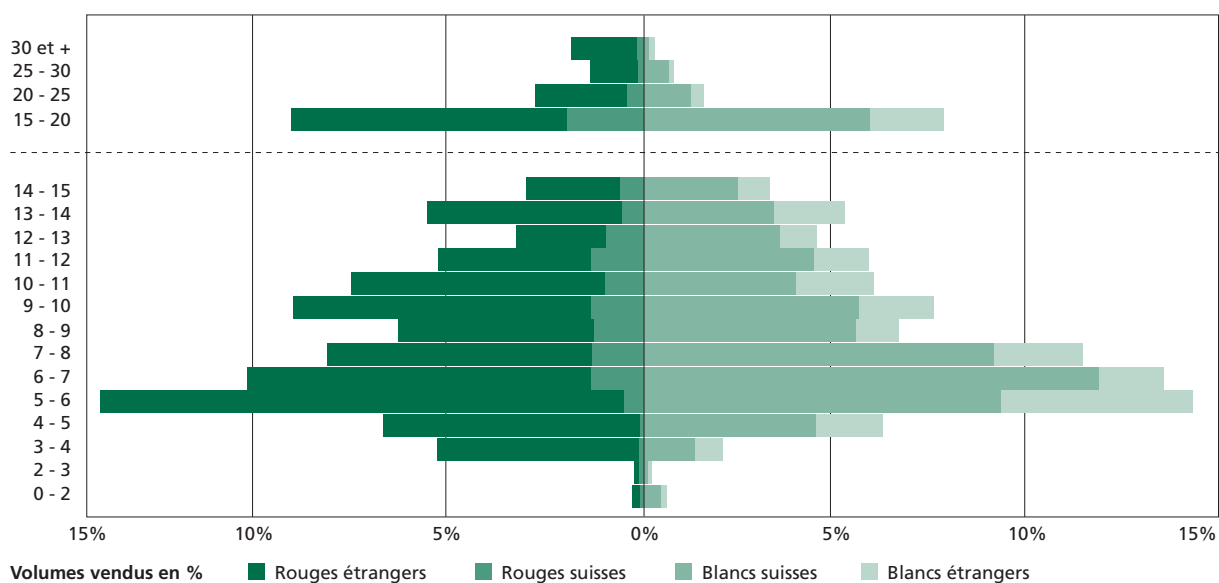
On peut constater que les crus indigènes blancs dominent le marché et représentent, dans toutes les gammes de prix, plus de 70 % des vins achetés en grands magasins. En termes de prix, on relève une remontée qualitative. En effet, en 2003 la moitié des blancs de notre pays se vendaient à un prix

inférieur à CHF 8 le litre. En 2004, cette proportion a chuté à un tiers. Ceci entraîne un resserrement dans les prix du bas de gamme au profit des prix plus élevés, où les vins suisses dominent largement. En revanche, une bonne partie des crus blancs étrangers se commercialisent dans le bas de gamme, entre CHF 4 et CHF 7 le litre.

Dans les rouges, où la part des vins étrangers atteint facilement 85 % des ventes en grande surface, la situation est différente. Toutefois, la majorité du volume de vins étrangers consommés est représentée par des bouteilles vendues à des prix inférieurs à CHF 6 le litre.

Les habitudes suisses des consommateurs de grandes surfaces

Prix de vente en CHF par litre



(Source: IHA-GfK/Observateur du vin de l'Interprofession suisse du vin- Printemps 2005)

Constat

Au début des années 2000, le Suisse buvait en moyenne 38,78 litres de vin, soit huit litres de moins que dix ans auparavant. La baisse avait plus touché les vins blancs que les rouges. Les habitudes dans le rythme de consommation ont aussi changé : aujourd'hui, seuls quatre Suisses sur dix boivent du vin au moins une fois par semaine. Il y a dix ans, la proportion était de presque cinq Suisses sur dix.



5. La situation vitivinicole dans le canton de Vaud³

5.1 SURFACES ET CÉPAGES : LA MONOCULTURE VAUDOISE

La surface du vignoble vaudois s'étend à fin 2005 sur 3856 ha, soit 26 % de la surface totale suisse plantée en vignes. Elle est divisée en 13978 parcelles d'une surface moyenne de 0,27 ha. Elle se répartit entre 2607 ha d'encépagement de blanc et 1215 ha de rouge. Le solde est constitué par des cépages hybrides et/ou des surfaces non plantées.

Le canton de Vaud est marqué par la monoculture du chasselas. Ce cépage représente 94,8 % des surfaces cultivées en blanc. La surface vaudoise cultivée en chasselas représente 64 % de la surface totale du vignoble vaudois et 49,5 % de toute la surface suisse plantée dans cet encépagement.

La part du chasselas par rapport à l'ensemble des cépages blancs a diminué de 2 % en 2005 par rapport à 2004, de 1,7 % en 2004 par rapport à 2003, de 1,1 % seulement durant les deux années précédentes et de 6,7 % entre 1993 et 2004. Entre 1993 et 2005, la surface cultivée en chasselas a donc diminué au total de 8,6 %. Cette baisse s'est accélérée ces dernières années, notamment sous l'influence des mesures d'aide à la reconversion introduites par la Confédération.

Dans les rouges, on retrouve une concentration sur le gamay et le pinot noir (81 % des encépagements) supérieure à la moyenne suisse (75 %). Ceci vient d'une surreprésentation du gamay (39 %), dont la proportion dans le canton de Vaud est nettement supérieure à la moyenne suisse, alors que la proportion de pinot noir (42 % des encépagements rouges) est inférieure à la moyenne suisse.

Globalement, le gamay représente 12,2 % de l'encépagement total vaudois et le pinot noir 13,3 %. En termes d'évolution de l'encépagement, le pinot noir est en constante augmentation depuis 1993 (+ 16,4 % à 514 ha), à l'opposé du gamay dont la surface a baissé de 16 % dans la même période et représente aujourd'hui 469 ha.

Dans le canton de Vaud, la diversification des encépagements est encore timide, mais elle est réellement engagée. Elle est basée essentiellement sur le gamaret (+ 21,3 % d'encépagement de 2004 à 2005) et le garanoir (+ 17 % de 2004 à 2005). Même si leur surface a augmenté de plus de 200 % depuis 1993, les deux cépages restent encore confidentiels avec au total 180 ha seulement en 2005 (15 % de la surface totale de vins rouges).

Les organisations viticoles vaudoises ont entrepris, depuis l'automne 2000, une «Etude des terroirs viticoles vaudois». Celle-ci consiste à répertorier et cartographier les vignes du canton en fonction de leurs caractéristiques pédologiques (composition et profondeur du sol, régime hydrique) et climatiques (pente, orientation, température moyenne, régime des vents, etc.). Cette étude, réalisée notamment avec le concours de spécialistes français de l'Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne (EPFL) et de la Station fédérale de recherches agronomiques de Changins, est la plus fouillée qui ait jamais été entreprise sur un vignoble. Elle suscite un grand intérêt, tant à l'étranger qu'en Suisse.

³ Dans la mesure où elles sont connues à la date de publication de la présente étude, les données pour 2005 ont été intégrées en ce qui concerne la vitiviniculture vaudoise.

Achevée en 2004, elle est actuellement complétée par un travail destiné à déterminer l'adéquation entre les divers cépages et les types de sol répertoriés. On travaille en outre à la création d'un réseau interactif via internet pour l'exploitation des résultats par les vignerons.

Cette étude a été financée principalement par la profession, qui y a consacré CHF 1,5 million, auquel s'est ajouté un million de francs des pouvoirs publics, principalement de la Commission fédérale pour la technologie et l'innovation. Cet instrument permettra à la viticulture vaudoise de gérer de manière plus méthodique son patrimoine foncier et végétal et d'entreprendre une diversification optimale des variétés de cépages.

Constat

En ce qui concerne la diversification des encépagements, le canton de Vaud a pu faire preuve d'une certaine inertie par rapport à ses voisins. L'étude des terroirs en cours de finalisation permettra cependant aux viticulteurs vaudois de trouver une meilleure adéquation entre les sols et les cépages. Mais elle ne devrait pas remettre en question leur volonté de rester les spécialistes du chasselas, même si le marché du blanc est en recul.

Dernières récoltes

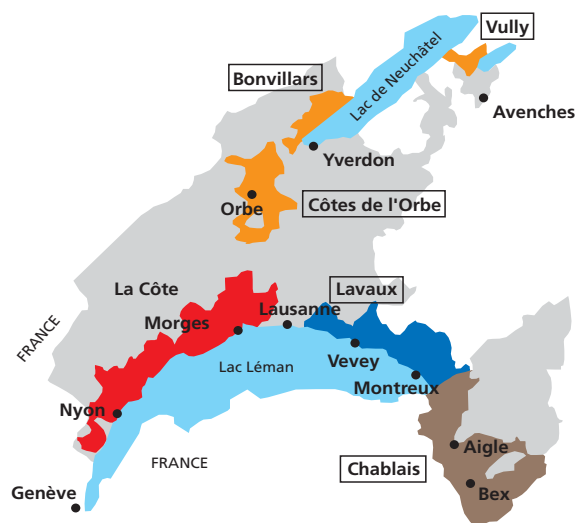
- La récolte 2003 (285290 hl, dont 75% de blanc et 25% de rouge) avait été de faible importance mais de grande qualité. Ceci avait eu un double effet positif: d'une part, une réduction des stocks à un niveau jugé normal par les professionnels de la branche et, d'autre part, une amélioration de l'image des produits viticoles vaudois.
- En 2004, la récolte de 322020 hl (dont 73% de blanc et 27% de rouge) marque un retour à la normale. Elle a augmenté de 12,9% en un an. Mais malgré des efforts de limitation, la production à l'hectare de blanc du canton de Vaud reste - avec celle du Valais - la plus élevée de Suisse. Ce fait est peut-être expliqué par la prédominance de chasselas, un cépage représentant généralement un rendement important.
- En 2005, la récolte a été de 282800 hl (dont 72% de blanc et 28% de rouge). Le recul sensible de 4 millions de litres (- 12,2%) par rapport à 2004 en fait la vendange la plus faible depuis 1981. Ceci est imputable à près de 90% aux effets de deux orages estivaux consécutifs de grêle qui ont touché le vignoble du Lavaux. En termes de qualité cependant, les résultats 2005 sont considérés comme «s'inscrivant dans la lignée des grands vaudois», selon l'Office cantonal de la viticulture.

5.2 PRODUCTION

Evolution des récoltes sur onze ans

En moyenne, les récoltes de vins vaudois ont été de 338800 hl par année sur les onze dernières années (1993 à 2004). La moyenne de vin blanc s'est établie à 255100 hl par an et celle de vin rouge à 83700 hl. Cependant, la tendance est à une baisse faible mais régulière dans les vins blancs et, au contraire, à une hausse dans les récoltes annuelles de vin rouge (voir tableau 18, page 37).

Les régions de production dans le canton de Vaud



(Source: Office des vins vaudois; www.vins-vaudois.com)

Récolte 2004 par région viticole vaudoise (en milliers hl)

	Chablais	La Côte	Lavaux	Bonvillars – Côtes de l'Orbe – Vully	Total
Rouge	13,26	42,15	14,11	18,23	87,75
Blanc	37,13	123,45	62,66	11,03	234,27
Total	50,39	165,60	76,77	29,26	322,02
% du total	15,6 %	51,5 %	23,8 %	9,1 %	100%

(Source : Office cantonal de la viticulture, OCV)

Récolte 2004 par région de production ⁴

Le tableau ci-dessus montre la prédominance des vins de la région de La Côte, où les appellations Mont-sur-Rolle, Morges, Féchy, Luins, Vinzel et Tartegnin dominent. Ces six appellations représentent 30 % de la production 2004 de vins vaudois. Dans les rouges, la production vaudoise est dominée par deux appellations (La Côte Morges et La Côte Nyon), qui représentent 25 % de la production vaudoise totale de rouge.

⁴ A la date de publication de cette étude, le détail de ces données n'a pas encore été publié par l'OCV pour l'année 2005

Evolution de la production par région de production

Sauf dans les régions de Bonvillars, des Côtes de l'Orbe et du Vully, la production de vin est restée dans l'ensemble stationnaire dans les trois régions viticoles importantes du canton. En ce qui concerne ces premières régions, il faut noter un recul de 28 % de la production dans les Côtes de l'Orbe alors que le Vully a augmenté la sienne de 22 %.

Evolution de la production cat. 1 de 2002 à 2004 (hl de vin clair) par région (en milliers hl)

Région	Production		
	2002	2004	Variation
Chablais	50,23	50,39	+ 0,3 %
La Côte	168,36	165,60	- 1,6 %
Lavaux	75,67	76,77	+ 1,4 %
Bonvillars, Côtes de l'Orbe, Vully	30,76	29,26	- 4,9 %
Canton de Vaud	325,02	322,02	- 0,9 %

(Source : Office cantonal de la viticulture, OCV)

Un potentiel de développement de spécialités existe dans le canton de Vaud, à l'instar du Valais. Dans ce canton, la proportion de spécialités a fortement augmenté. Dans les blancs, elle est passée de 26 % de la production en 2001 à 35 % en 2004. Dans le canton de Vaud, par contre, les spécialités de blanc représentaient 3,9 % de la production en 2001 et 4,5 % en 2004. Mais l'étude sur les terroirs vaudois, en cours de finalisation, pourrait faire évoluer les mentalités. Et dans les rouges, il y a eu un réel effort : la part de production de spécialités y est passée entre 2001 et 2004 de 8 à 16 %, soit la même proportion qu'en Valais.

D'une manière générale, les spécialités offrent un meilleur rendement que les cépages classiques : sur la Côte, par exemple, le produit brut par ha est de CHF 50 000 pour des spécialités de qualité, contre CHF 36 000 avec du chasselas (ce prix peut pourtant évoluer à la baisse quand les spécialités n'en sont plus). Toutefois la reconversion de certaines vignes, en encépagement classique, avec des spécialités devrait être entreprise avec prudence, car certains spécialistes ne sont pas persuadés que les consommateurs sont prêts à suivre le mouvement. De plus, le canton de Vaud est préterité au niveau du climat et de la structure des sols par rapport au Valais.

Constat

Globalement, la tendance à la production de vins vaudois est à la baisse. Quantitativement, les vins de la région de production La Côte dominent le paysage viticole vaudois. En ce qui concerne les spécialités, le potentiel est intact, surtout dans les blancs où elles ne représentent que 4,5 % de la production totale de ces vins.

5.3 L'ORAGE DE GRÊLE DU 18 JUILLET 2005

Le 18 juillet 2005, peu avant 16 heures, un orage de grêle d'une violence qualifiée d'historique par les observateurs s'est abattu sur le vignoble du Lavaux. A la suite de cet orage, 580 exploitations ont demandé une expertise à la société mutuelle d'assurances Suisse Grêle. Selon le président de la Communauté interprofessionnelle des vins vaudois (CIVV), plus de 500 des 831 ha de ce vignoble ont été touchés. Le 29 juillet suivant, un nouvel orage de grêle a touché toutes les appellations de l'est du Lavaux, depuis le Dézaley.

Les appellations Lutry et Villette ont été les moins touchées, avec respectivement 10 et 20 % de pertes. Celles de Dézaley, Epesses et Calamin déplorent des pertes de 25 à 30 %. Les appellations les plus touchées sont St-Saphorin (65 %) et Chardonne (70 %). La région Vevey-Montreux (60 %) a été touchée par la seconde averse de grêle du 29 juillet.

Le manque à gagner pour les producteurs a été estimé à environ CHF 20 millions. Ceci correspond à la production de 3 millions de litres de vin, soit un peu moins de 10 % de la récolte annuelle moyenne vaudoise. Dans le Lavaux, la récolte 2005 a montré par ailleurs que les rendements n'ont guère dépassé les 10 % d'une année normale. Après la récolte, le bilan final a montré que le manque de production s'est élevé à 3,49 millions de litres, soit effectivement un peu plus de 10 % de la récolte annuelle moyenne vaudoise.

Economiquement, cet orage ne devrait cependant pas avoir de conséquences désastreuses sur la situation financière des producteurs. En effet, dans la région touchée, 90 % des producteurs et 80 % des surfaces étaient assurées. Pour le solde, l'Office vaudois de crédit agricole devrait intervenir pour assurer des crédits relais. Enfin, un fonds de prévoyance prévu par la Loi vaudoise sur la viticulture devrait également servir à faciliter la promotion des vins vaudois.

Surfaces touchées par les orages de grêle de juillet 2005

Appellation	ha	min	solde	litres manquants
Vevey-Montreux	110	60 %	40 %	556 956
Chardonne	122	70 %	30 %	775 355
St-Saphorin	128	65 %	35 %	802 750
Dézaley	50	30 %	70 %	155 400
Calamin	16	25 %	75 %	40 000
Epesses	133	25 %	75 %	321 250
Villette	177	20 %	80 %	333 600
Lutry	95	10 %	90 %	80 000
Total Lavaux	831			3 065 311

(Source: Office des vins vaudois – OVV)

Constat

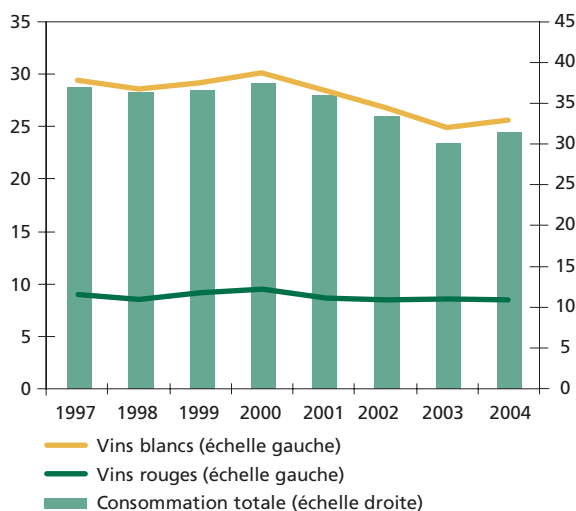
A la suite de deux violents orages de grêle en juillet 2005, le vignoble du Lavaux a subi des pertes qui ont été de 3,49 millions de litres de vin, soit plus de 10% de la production vaudoise totale, ou encore un manque à gagner de CH 20 millions.

5.4 CONSOMMATION ET STOCKS DE VINS VAUDOIS⁵

Ces dernières années, la consommation de vins indigènes a eu tendance à diminuer dans le canton de Vaud (voir le graphique ci-après). Cette baisse a été de 13,2 % pour l'année 2003/2004 par rapport à l'année 1996/1997 alors que la production et la surface d'encépagement sont restées stables (voir le tableau 13, page 37).

⁵ A la date de publication de cette étude, les données pour la consommation et les stocks de vins vaudois à fin 2005 ne sont pas encore connues.

Evolution de la consommation des vins vaudois (en milliers hl)



(Source : Office cantonal de la viticulture, OCV)

En 2004 (voir tableaux 14 et 15, page 37), et à l'exception de celle des vins de l'appellation La Côte, la consommation des diverses appellations a continué à reculer. Cette érosion a une influence directe sur le niveau des stocks. Cependant, la hausse de la consommation des vins d'appellation La Côte s'explique aussi par un déclassement d'une partie des stocks pour les faire baisser. Selon un spécialiste, il y a donc aussi un recul de la consommation réelle pour cette appellation.

Dans le canton de Vaud, la plus grande partie de la production de vins concerne les blancs. Sachant qu'il est le principal producteur suisse de vins blancs, il est normal qu'il existe des stocks. Un niveau de 16 mois de stocks de vins blancs sur le plan vaudois est considéré comme acceptable. Par ailleurs, il y a un effet de compensation avec les autres cantons producteurs de chasselas, qui disposent de stocks inférieurs à une année (voir tableaux 16 et 17, page 38).

Ces dernières années, la situation des stocks s'était améliorée pour les rouges, mais fortement dégradée pour les blancs. Le stock de ces vins a atteint jusqu'à 122,2 % de la consommation. Selon les statistiques de l'OFAG, la situation s'était détendue après la faible récolte de 2003 et grâce à un niveau élevé de déstockage (-19,6 millions de litres pour le 2^e semestre 2003, par rapport à 23,4 millions de litres pour toute l'année 2002/2003).

En 2004, la diminution des stocks de blanc a continué (- 4,7 %), selon l'Office vaudois de la viticulture, alors qu'il y a eu une légère hausse des stocks de rouge (+ 2,8 %). Au total, les stocks à la fin de l'année 2004 représentaient en moyenne cantonale 16,71 mois de consommation pour les blancs, soit légèrement plus que les besoins. Pour les vins rouges, les stocks représentaient à la même date 19,71 mois de consommation.

Après les résultats de la vendange 2005, il est à prévoir que le niveau des stocks continuera à baisser, tant dans les blancs que dans les rouges.

En comparaison suisse, les stocks de vins blancs vaudois sont légèrement inférieurs à la moyenne nationale. Dans les vins rouges, la situation est inverse. Il est par ailleurs difficile de comparer la situation vaudoise avec ce qui se passe à l'étranger. En effet, les manières de comptabiliser les stocks diffèrent entre les pays. Cependant, selon l'Organisation Internationale de la Vigne et du Vin, la tendance générale est à la hausse des stocks.

La situation dans le canton de Vaud cache cependant de grandes disparités selon les appellations.

- **Vins blancs.** On pourrait dire qu'il y a pénurie dans l'appellation Côtes de l'Orbe, avec un stock à fin 2004 de 8,66 mois. Par contre, il y a beaucoup de Vinzel (26,17 mois de consommation en stock) ou de Mont-sur-Rolle (24,87 mois).
- **Vins rouges.** Là aussi, il y a de grandes disparités dans les stocks, étant entendu que très peu d'appellations sont sous la moyenne cantonale. C'est cependant le cas pour l'appellation Côtes de l'Orbe (7,12 mois de stocks). Mais d'autres appellations sont au-delà du trop-plein. Il s'agit, par exemple, de l'appellation Aubonne, avec 82,85 mois de stock (près de sept ans de consommation !), ou Aigle (50,04 mois de stock).

Globalement et en considérant que l'année viticole 2003 a été faible en termes de production, ce qui a pesé sur le niveau des stocks, les spécialistes du vin vaudois estiment qu'il n'y a pas, aujourd'hui, de problèmes majeurs concernant les stocks.

Constat

La consommation de vins vaudois a tendance à diminuer ces dernières années. Ceci pèse sur le niveau des stocks. Cependant, en tenant compte de la faible production en 2003 et avec un niveau moyen de 16 mois de consommation pour les vins blancs et de 19 mois pour les vins rouges, la situation est considérée par les spécialistes comme normale.

5.5 STRUCTURE ET VOLUME D’AFFAIRES DE LA VITICULTURE VAUDOISE

Fin 2004, il y avait 6873 viticulteurs propriétaires (et 2695 copropriétaires) dans le canton de Vaud, dont 634 également encaveurs. Ces propriétaires exploitaient une surface totale de 3865 ha cultivés, constituée de 14498 parcelles, d’une surface moyenne de 0,27 ha chacune.

En 2004, la récolte a été encavée à raison de 52,68 % par les indépendants, 24,05 % par les coopératives et 23,27 % par les négociants. Le canton comptait 44 négociants et 17 coopératives. Selon la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV), le marché se répartit à raison d’un tiers environ pour chacune de ces catégories et, à compter du dernier tiers, pour les indépendants.

La vitiviniculture vaudoise est encore caractérisée par l’existence de nombreuses installations de vinification, de stockage et de conditionnement, datant pour la plupart d’avant 1993, c’est-à-dire d’avant l’année de l’introduction des limitations de production sur le plan fédéral.

Il n’existe pas de statistique officielle sur le volume d’affaires de la vitiviniculture vaudoise. Des estimations permettent cependant d’avoir une idée de la taille de ce marché. L’Office cantonal de la viticulture (OCV) et la Fédération Vaudoise des Vignerons (FVV) ont ainsi évalué à environ CHF 400 millions le chiffre d’affaires de la profession vitivinicole vaudoise (indépendants, négociants et coopératives). Cette estimation est publiée sur le site internet de l’OCV. Elle se base sur une production moyenne annuelle d’environ 34 millions de litres,

ramenée au nombre estimé de bouteilles de 0,75 l d’environ 50 millions. Cette évaluation mettrait le prix moyen du litre de vin vaudois à CHF 8.

On peut aussi estimer le chiffre d’affaires de la vitiviniculture vaudoise avec les prix moyens calculés par l’Interprofession du vin (voir chapitre 4.6, page 15) ainsi que les moyennes des récoltes annuelles sur dix ans. On obtient alors le résultat suivant :

Vin blanc

Pour une récolte annuelle moyenne de 25,51 millions de litres, soit 34 millions de bouteilles de 0,75 l, valorisées à CHF 6,84, le chiffre d’affaires s’élève à CHF 232,65 millions

Vin rouge

Avec le même raisonnement pour les rouges, on obtient 11 millions de bouteilles, valorisées à CHF 8,10, soit un chiffre d’affaires de CHF 90,4 millions.

Total

Le chiffre d’affaires de la vitiviniculture vaudoise devrait donc être de CHF 323,05 millions.

On peut aussi calculer la valeur à la production de la viticulture vaudoise grâce aux données détaillées de l’Office fédéral de la statistique (OFS). Sur la base de ses estimations pour l’année 2004, la valeur de production de la filière vitivinicole vaudoise devrait se décomposer selon le tableau ci-après :

Valeur de production de la filière vitivinicole vaudoise (estimation 2004, en millions de CHF)

	Moûts et vins (ventes et variations des stocks)	Raisins de table et de cuve (auto- consommation)	Raisins de cuve (ventes)	Production pour compte propre de biens de capital fixe (vignobles)	Valeur de production totale brute	Coefficient de valorisation ****
Viticulteurs (sans les petits producteurs)	152,5	2,2	83,0	16,5	254,3	
Petits producteurs*	0,0	1,0	4,2	0,7	5,9	
Négociants et coopératives (fourchette, minimum)**	118,3	0,0	0,0	0,0	118,3	1,4
Négociants et coopératives (fourchette, maximum)***	200,6	0,0	0,0	0,0	200,6	2,3
Production de la filière (minimale)	270,8	3,3	87,2	17,2	378,4	
Production de la filière (maximale)	353,1	3,3	87,2	17,2	460,7	

* La production des petits producteurs est valorisée au prix du raisin

** La valorisation minimale est effectuée selon le prix à la consommation du vin vaudois au litre

*** La valorisation maximale est effectuée selon le prix à la consommation du vin vaudois en bouteille de 0,75 l

**** Valeur «moûts et vins» / achats de raisins de cuve

(Source: OFS)

Sur la base des données de valeur de production du tableau ci-dessus, on peut dire que celle des viticulteurs vaudois représente environ 40 % de celle des viticulteurs suisses (voir chapitre 4.7, pages 17 et 18). Et la filière vitivinicole vaudoise (viticulteurs et négociants) représente environ 31 % de la filière vitivinicole suisse.

On peut tirer deux conclusions de ce constat :

- la valorisation de la branche des viticulteurs vaudois est plus élevée que la moyenne suisse, cette dernière étant par ailleurs influencée par le poids du Valais et de Genève ; selon les spécialistes de l'OFS, ceci vient du fait que le prix moyen des vins blancs vaudois est plus élevé que la moyenne suisse ; or le canton de Vaud est le plus grand producteur suisse de vins blancs.
- le poids du secteur des négociants et des coopératives est proportionnellement inférieur à la moyenne suisse ; selon les spécialistes de l'OFS, ceci peut s'expliquer par la structure du secteur vitivinicole dans le canton de Vaud ; en effet, plusieurs négociants importants dans le canton le sont aussi au niveau suisse, où on les retrouve dans les dix premiers du marché ; il est donc normal que, sans tenir compte de ces acteurs, le poids des autres négociants et coopératives soit relativement inférieur.

Sur la base du revenu cantonal 2003 (CHF 33 290 millions), la vitiviniculture vaudoise devrait osciller entre CHF 378 et CHF 461 millions et ainsi représenter entre 1,1 et 1,4 % du revenu cantonal.

Constat

La valeur de production de la filière vitivinicole vaudoise est estimée par l'OFS entre CHF 378 et CHF 461 millions. Ceci représente entre 1,1 et 1,4 % du revenu cantonal, ou encore environ 40 % de la valeur totale de la filière vitivinicole suisse.

5.6 COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION

Connaissance des vins vaudois

Selon l'étude déjà citée de l'Institut MIS Trend SA, les vins vaudois arrivent juste derrière les vins valaisans. Ces derniers sont cités par neuf Suisses sur dix tandis que le canton de Vaud, en tant que région viticole, est cité spontanément par huit Suisses sur dix.

L'appellation La Côte arrive en première place avec 29 % des réponses des Suisses interrogés, suivie des appellations Aigle (25 %) et Epresses (23 %). Le fendant et la dôle valaisans obtiennent des scores supérieurs à l'appellation La Côte. Les Romands connaissent bien mieux que les Suisses alémaniques les appellations vaudoises. Chez eux, l'appellation La Côte arrive en tête des réponses spontanées (63 %), suivie des appellations Lavaux (50 %), Yvorne (28 %), Mont-sur-Rolle (27 %) et St-Saphorin (26 %).

Selon l'Institut précité, «plus d'un tiers des consommateurs réguliers suisses (dont un Romand sur cinq) sont incapables de mentionner une région ou un vin vaudois». Après relance, la notoriété totale des vins vaudois dépasse cependant largement le niveau de 70 % pour la plupart des appellations vaudoises, le Féchy (83 %), l'Aigle (82 %), l'appellation La Côte (79 %) et l'Epresses (78 %) constituant le quatuor des vins les mieux connus.

Choix des consommateurs très volatils

Cette notoriété spontanée des vins vaudois semble avoir son corollaire dans la consommation. Logiquement, quand ils boivent du vin, les Suisses boivent régulièrement du valaisan (16 %) tandis qu'ils ne sont que 11 % à boire régulièrement du vaudois.

Alors que la production viticole se planifie à long terme, les habitudes de consommation évoluent beaucoup plus rapidement. Pour celles concernant les vins vaudois, le sondage de l'Institut MIS Trend SA permet de constater que :

- les proportions de consommateurs réguliers ou occasionnels de vins vaudois sont passées de 48 % (dont 15 % de consommateurs réguliers) en 1999 à 40 % en 2004 (dont 11 % de consommateurs réguliers).

Il faut sans doute mettre ce recul en relation avec la baisse générale du rythme de consommation de vins.

Modification des habitudes de consommation

Selon MIS Trend SA, le rythme de consommation recule. Pour les vins vaudois, par exemple, 15 % des Suisses en consommaient régulièrement en 1999 ; ils ne sont aujourd'hui plus que 11 %.

Avec le principe «plutôt à la maison qu'au restaurant», principalement en raison de l'aspect qualité/prix, il est probable que l'introduction du 0.5 % dès le 01.01.2005 renforce cette tendance. Cette nouvelle norme devrait sans doute entraîner une baisse de la consommation de 5 à 10 %, selon certains spécialistes, dans les établissements d'hôtellerie et de restauration. Ceci aura certainement des effets négatifs sur la branche vitivinicole étant donné l'importance de ce canal de distribution dans la structure des chiffres d'affaires.

Image des vins vaudois

L'étude de l'Institut MIS Trend SA montre que les vins vaudois n'ont pas une mauvaise image. Ainsi, quand ils décident d'offrir une bouteille de vin à leurs amis à l'occasion d'une invitation, 19 % des Suisses offrent une bouteille de vin vaudois. De même, plus d'un sur deux (57 %) estime que le canton de Vaud produit les meilleurs blancs du pays, à égalité avec les blancs valaisans, et un sur trois (33 %) les meilleurs rouges.

Qualitativement, les vins blancs vaudois obtiennent tous de bons résultats en termes d'image. Les vins rouges ont nettement amélioré leur image, notamment en termes de goût et de fiabilité.

Constat

L'image des vins vaudois n'est pas mauvaise : le canton de Vaud est cité spontanément par huit Suisses sur dix comme région viticole. Mais le rythme de consommation des vins vaudois a tendance à faiblir.

5.7 IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS

Il n'existe aucune donnée précise sur les importations de vins étrangers dans le canton et sur les exportations de vins vaudois vers l'étranger.

5.8 LE CADRE LÉGAL DE LA VITIVINICULTURE VAUDOISE

Les textes importants qui structurent le cadre légal de la vitiviniculture vaudoise sont, en particulier :

Loi fédérale sur l'agriculture du 29 avril 1998

Cette loi règle tous les aspects liés à l'intervention (effective ou possible) de la Confédération dans l'agriculture au sens large, c'est-à-dire également dans le domaine vitivinicole.

Les mesures liées sont, par exemple, le soutien des revenus, le soutien des interprofessions, la promotion des ventes y compris à l'étranger, l'allègement du marché en cas de crise, les appellations, les droits de douane, les contingents tarifaires, les permis d'importation, etc.

Le chapitre 5 de la loi, aux articles 60 à 69, traite de l'économie vitivinicole et du commerce des vins en particulier. Y sont instaurés notamment :

- le principe de l'autorisation cantonale et de l'obligation d'annonce pour planter de la vigne ;
- le principe de la tenue d'un cadastre viticole ;
- le principe du classement des vendanges en trois catégories de vins, selon la teneur naturelle en sucre et le rendement au m², soit: cat.1 avec appellation d'origine ou d'origine contrôlée; cat. 2 avec indication de provenance; cat. 3 sans appellation d'origine ni de provenance; notons que, si le Conseil fédéral peut fixer les teneurs minimales et limiter la production, les cantons peuvent prendre des mesures plus restrictives que celles imposées par la Confédération ;
- le principe de la constitution d'un fonds viticole alimenté par une part des droits de douane prélevés sur les importations de vins ;
- le contrôle de la comptabilité des caves.

Ordonnance fédérale sur la viticulture et l'importation de vin du 7 décembre 1998

L'Ordonnance d'exécution, en application de la Loi fédérale sur l'agriculture, précise le régime d'accord pour les nouvelles plantations et la reconstitution de surfaces viticoles, pour les appellations, pour le classement en catégories et les limites fédérales (relativement larges) à la production (kg/l par m²) et en termes de degrés Oechsle.

Des précisions sont également apportées sur l'emploi du fonds viticole, notamment sur l'octroi de paiements directs en faveur des surfaces en forte pente et des vignobles en terrasses, et d'aides à la promotion des vins suisses à l'exportation.

Autres lois fédérales

La Loi fédérale sur les denrées alimentaires et les objets usuels (9 octobre 1992) vise à la protection de la santé publique et des consommateurs contre les tromperies.

L'Ordonnance du DFI sur les pratiques et les traitements oenologiques autorisés (27 mars 2002) donne la liste exhaustive en 21 points des pratiques et traitements admis dans l'élevage des vins.

Loi cantonale sur la viticulture du 21 novembre 1973 (révisée en 2004)

Les principes essentiels contenus dans la loi cantonale sont notamment :

- la délimitation de la zone viticole dans le cadre d'un cadastre ;
- l'interdiction de planter en dehors d'une zone viticole ;
- l'autorisation pour pépiniéristes-viticulteurs ;
- les subventions pour des reconstitutions ou des surgreffages ;
- les distances et la densité de plantation ;
- l'utilisation du Fonds de prévoyance pour les risques non assurables ;
- la mise et la levée des bans ;

- la division du vignoble vaudois en six régions (Bonvillars, Chablais, La Côte, Les Côtes-de-l'Orbe, Lavaux et Vully);
- l'institution d'une commission consultative des actions de blocage et de financement des vins vaudois;
- la possibilité de mener des actions de warrantage (refinancement des stocks/récoltes) et blocage de vins;
- le but, l'organisation, le contrôle et le financement de l'Office des vins vaudois;
- la délégation de tâches et de compétences à l'interprofession.

Règlement sur la limitation de la production et le contrôle officiel de la vendange du 16 juillet 1993

Ce règlement porte essentiellement sur :

- la tenue du registre cantonal des vignes;
- l'octroi d'acquits de livraison ou d'encavage maximum;
- les modalités de limitation de la production pour la catégorie 1-AOC (au maximum 1,12 l/m² pour le blanc et 0,96 l/m² pour le rouge), 2 et 3 selon une attribution fixée par le Département de l'économie sur préavis de la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois.
Chaque année, en application de cette disposition (art. 18 et 21), les quantités de production maximales de raisin sont fixées et publiées dans la FAO.
- le contrôle officiel de la vendange.

Blocage - Financement

La loi vaudoise facilite le refinancement des stocks/récoltes par le biais de l'émission de billets à ordre avalisés par le canton. Dans le cadre de la loi, une hypothèque légale mobilière sur les vins bloqués est créée.

Globalement, cette forme de refinancement des stocks/récoltes est en perte de vitesse. Ainsi, dans le cadre de l'action en faveur du millésime 1999, 12,55 millions de litres avaient été concernés pour un montant de CHF 49 millions. En 2004, ce ne sont plus que 8,1 millions de litres, soit 25,15 % de la production vaudoise, qui ont été financés pour un montant de CHF 30,4 millions.



6. Recommandations

Dans le cadre de sa mission de contribution à la croissance de toutes les branches de l'économie vaudoise, la BCV est un acteur important sur le marché du financement du secteur vitivinicole cantonal. Les crédits qu'elle octroie à ce dernier sont compris dans ceux qui sont accordés au secteur primaire, ce qui représente globalement une enveloppe équivalente à 3,1 %⁶ de la totalité de ses crédits aux entreprises du canton.

La BCV a observé depuis plusieurs années l'apparition de problèmes dans cette branche. En tant que créancier de plusieurs entreprises aux prises avec des problèmes financiers, elle se doit de bien connaître ce marché. Elle estime de sa responsabilité de faire des propositions qui peuvent contribuer à aider le secteur vitivinicole à résoudre ses problèmes.

La Banque constate ainsi que le cadre structurel de la branche vitivinicole vaudoise présente des faiblesses. En l'occurrence, cette dernière a misé sur le maintien de son leadership sur le marché du chasselas alors même que, depuis plusieurs années, on assiste à une baisse régulière de la consommation des vins blancs. Par ailleurs, l'appareil de production vaudois présente une surcapacité en surfaces et en outils de production.

Même si l'état des stocks de vins vaudois est actuellement satisfaisant, le fait est que les efforts de diversification dans l'offre de spécialités et dans le marketing et la promotion des vins n'ont pas été suffisamment faits. Sans vraie vision sur son évolution à moyen et long termes, la profession doit progresser dans un cadre légal restrictif et avec des revenus et une rentabilité financière en baisse constante.

Dans ce contexte, outre les recommandations qu'elle peut faire directement à ses clients concernés, la Banque estime qu'il faudrait travailler sur deux axes pour assainir la branche vitivinicole vaudoise :

1. Modifier le cadre structurel

- **Simplifier.** Le canton devrait intervenir pour que le cadre légal soit rapidement assoupli et simplifié pour favoriser une transformation planifiée des zones viticoles et/ou un arrachage définitif des vignes plantées dans les zones les moins favorables. On pourra pour cela se baser sur les résultats de l'étude sur les terroirs viticoles vaudois.
- **Collaborer.** Dans le même esprit, une réflexion de fond doit être engagée visant à une analyse de l'impact de la viticulture sur certains paysages (exemple: Lavaux, La Côte), et donc sur les synergies possibles avec une activité comme le tourisme, qui est aussi très importante pour l'économie cantonale.
- **Promouvoir.** Pour accélérer la modification du cadre structurel, les principaux acteurs de ce domaine, notamment la Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV), devraient miser plus activement sur la richesse du canton en matière d'organisations professionnelles vouées à son développement et à sa promotion, et donc sur le développement des collaborations entre toutes les organisations dévouées à la cause de la vitiviniculture.

⁶ Donnée à fin novembre 2005.

- **Diversifier.** Dans le contexte d'un marché ouvert, où chaque viticulteur devrait avoir su trouver une demande pour les spécialités qu'il produit, une plus grande diversification dans les cépages devrait être favorisée. Cette démarche a parfois été entreprise avec succès. Des exemples concrets le montrent dans un vignoble comme Lavaux. Mais cela ne devrait pas se faire sans une réflexion économique préalable. A ce propos, les organisations faïtières de la branche vitivinicole pourront certainement rendre leurs membres attentifs à la nécessité de ne pas «brader» les spécialités comme cela a pu être le cas dans d'autres cantons.

2. Mesures d'assainissement des structures du marché

- **Assainir.** Le secteur de la vitiviculture vaudoise doit pouvoir assainir seul sa situation financière problématique. Dans le canton, il y a assez d'organisations et de consultants professionnels pour conseiller tous les acteurs de la branche, viticulteurs, coopératives et négociants, notamment sur la voie de regroupements d'activités.
- **Commercialiser.** Des efforts pour commercialiser plus activement les vins vaudois doivent être entrepris, particulièrement dans le domaine du marketing, qui doit être plus percutant afin d'améliorer l'image et la notoriété des vins vaudois dans le public. Il est ainsi indispensable que les producteurs vaudois puissent mieux se placer dans les grandes surfaces pour capter l'attention des consommateurs.

Accompagner

La BCV est prête à accompagner les éventuelles initiatives pour assainir à long terme le marché (par exemple des fusions, des regroupements, l'optimisation des outils de production, l'aide à une diversification ciblée, etc.). Dans ce contexte et dans le cadre de l'exercice de sa mission de contribution au développement de toutes les branches économiques, la Banque est disposée à prêter main forte aux différents intervenants qui souhaitent promouvoir des solutions qui ne distordent pas le climat de concurrence et qui favorisent une répartition équitable des responsabilités.



7. Annexes

7.1 TABLEAUX

1. Evolution de la surface viticole suisse (en ha)

	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Blanc*	7 296	7 279	7 243	7 240	7 201	7 231	7 100	7 052	6 964	6 717	6 587
Rouge*	7 673	7 730	7 795	7 833	7 931	7 953	7 958	8 032	8 046	8 212	8 350
Total	14 872	14 871	14 899	14 934	14 991	15 041	15 058	15 084	15 010	14 929	14 937

* De 1993 à 1999, la base statistique est différente entre les montants blanc/rouge et le total ; les différences sont liées (a priori) à la zone frontalière de Genève.

(Source : Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

2. Surfaces viticoles des cantons romands en 2004 (en ha)

	Rouge	Blanc	Total	Var. 2004/03 en %	Rouges/blancs en % 2004	Rouges/blancs en % 1998
Valais	3 122	2 058	5 180	- 0,2	60/40	57/43
Vaud	1 197	2 668	3 865	- 0,2	31/69	28/72
Genève	713	568	1 281	- 0,5	56/44	48/52
Neuchâtel	306	293	599	+ 0,8	51/49	43/57
Autres régions *	134	214	348	+ 0,2		
Suisse romande	5 472	5 801	11 273	- 0,2	49/51	45/55
Suisse	8 350	6 587	14 937	+ 0,1	56/44	53/47

* Autres régions : Lac de Bièvre, Fribourg, Jura

(Source : Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

3. Evolution des plants principaux dans les cantons romands (en % des surfaces cultivées)

Situation en 2001

Canton	Blancs			Rouges	
	Chasselas	Autres Blancs	Pinot Noir	Gamay	Autres Rouges
Valais	74,0 %	26,0 %	61,0 %	31,0 %	8,0 %
Vaud	96,1 %	3,9 %	43,8 %	45,6 %	10,6 %
Genève	67,1 %	32,9 %	18,9 %	68,0 %	13,1 %
Neuchâtel	85,4 %	14,6 %	98,2 %	0,0 %	1,8 %

Situation en 2004

Canton	Blancs			Rouges	
	Chasselas	Autres Blancs	Pinot Noir	Gamay	Autres Rouges
Valais	65,0 %	35,0 %	57,0 %	26,3 %	16,7 %
Vaud	94,5 %	5,5 %	42,9 %	40,2 %	16,9 %
Genève	59,9 %	40,1 %	17,6 %	56,6 %	25,8 %
Neuchâtel	80,8 %	19,2 %	94,9 %	0,0 %	5,1 %

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

4. Evolution de la production suisse sur le long terme (en millions de litres)

	90/94	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001	2002	2003	2004
Total	125,8	118,1	130,4	104,5	117,2	130,4	127,5	117,4	111,0	97,0	115,9

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

5. Variation de la production dans les cantons romands entre 2003/2004 et du rendement

Canton	Vendanges en hl			Production moyenne (l/m ²)	
	2003	2004	Variation	Rouges	Blancs
Valais	355 606	462 947	+ 30,2 %	0,9	0,9
Vaud	285 294	322 030	+ 12,9 %	0,7	0,9
Genève	81 192	100 778	+ 24,1 %	0,7	0,7
Neuchâtel	33 530	37 026	+ 10,4 %	0,6	0,7
Suisse romande	775 924	944 828	+ 21,7 %	0,8	0,9
Suisse	970 094	1 159 169	+ 19,4 %	0,7	0,8

(Source: OFAG/Contrôle officiel de la vendange des cantons)

6. Consommation de vins indigènes (en millions de litres)

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	57,2	53,8	53,2	57,5	59,3	59,1	59,6	57,7	54,7
Blancs	63,4	66,8	64,3	64,9	65,5	62,4	62,6	57,2	57,5
Total	120,6	120,6	117,5	122,4	124,8	121,4	122,2	114,9	112,2

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

7. Consommation de vins étrangers (en millions de litres)

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	146,3	149,9	150,3	147,0	147,3	146,8	140,6	142,2	140,7
Blancs	26,1	23,9	25,1	26,6	24,9	27,0	26,8	28,6	29,9
Total	172,4	173,8	175,4	173,6	172,2	173,8	167,4	170,8	170,6

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

8. Consommation globale et part indigène (en millions de litres)

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Blancs	89,5	90,7	89,4	91,5	90,4	89,4	89,4	85,9	87,4
dont blancs indigènes	63,4	66,8	64,2	64,9	65,5	62,4	62,6	57,2	57,5
Rouges	203,4	203,7	203,5	204,4	206,6	205,8	200,2	199,8	195,4
dont rouges indigènes	57,2	53,8	53,2	57,5	59,3	59,1	59,6	57,7	54,7
Total	293,0	294,4	292,9	295,9	297,0	295,2	289,6	285,8	282,8
Total indigène	120,5	120,6	117,4	122,4	124,8	121,5	122,2	114,9	112,2

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

9. Evolution de la consommation des vins de cat. 1 pour divers cantons romands (en millions de litres)

Valais

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	25,4	25,7	20,2	25,5	26,6	27,1	27,0	25,7	26,0
Blancs	20,8	22,2	21,2	23,0	21,0	18,5	20,0	19,4	19,4
Total	46,2	48,2	41,4	48,5	47,6	45,7	47,0	45,1	45,4

Vaud

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	8,8	9,0	8,5	9,1	9,5	8,7	8,4	8,6	8,4
Blancs	27,4	28,8	28,3	28,5	29,2	27,9	26,0	23,4	24,5
Total	36,3	37,9	36,8	37,6	38,7	36,6	34,4	32,0	32,9

Genève

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	5,9	6,2	6,0	5,9	6,3	6,2	5,4	5,1	4,7
Blancs	6,5	6,6	7,3	5,5	7,1	7,6	6,2	5,0	3,9
Total	12,3	12,8	13,3	11,4	13,4	13,8	11,6	10,1	8,6

Neuchâtel

	Moy. 96/03	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	1,4	1,3	1,3	1,1	1,5	1,6	1,6	1,7	1,6
Blancs	2,3	2,5	1,9	2,4	2,6	2,2	2,3	2,4	2,1
Total	3,8	3,8	3,2	3,5	4,2	3,8	3,9	4,1	3,7

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

10. Importations / historique (en millions de litres)

	2000	2001	2002	2003	2004
Rouges	144,0	143,4	138,0	142,9	137,0
Blancs	24,6	29,0	31,3	26,4	28,5
Autres*	13,1	14,8	14,8	14,8	15,0
Total	181,7	187,2	184,1	184,1	180,5

* Autres : vins doux, vins mousseux, moûts de raisins

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

Note. Si on enlève des statistiques pour 2003 et 2004 les vins industriels (vinaigre et préparations culinaires), on obtient les données suivantes: pour 2003, 161,4 millions de litres; pour 2004, 158,1 millions de litres.

11. Evolution des stocks romands de vin en catégorie 1 en termes absolus (en millions de litres) et en % de la consommation annuelle suisse des vins des cantons

Valais

	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2004
Rouges	21,7	21,5	20,3	18,7	25,6
Blancs	21,2	25,2	25	22	24,5
Total	42,9	46,7	45,3	40,7	50,1

Rouges	81,5 %	79,1 %	75,2 %	72,8 %	98,3 %
Blancs	101 %	136 %	124,6 %	113,2 %	126,7 %

Vaud

	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2004
Rouges	8,7	9,2	9,2	8,7	10,1
Blancs	28,9	29,1	28,1	28,6	29,1
Total	37,6	38,3	37,3	37,3	39,2

Rouges	91,6 %	106,1 %	109,5 %	101,2 %	119,5 %
Blancs	99 %	104,3 %	108,0 %	122,2 %	118,9 %

Genève

	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2004
Rouges	2,1	1,7	1,9	2,0	3,5
Blancs	3,0	2,5	2,8	2,2	3,4
Total	5,1	4,2	4,7	4,2	6,9

Rouges	33,1 %	27,3 %	35,2 %	39,3 %	75,4 %
Blancs	42,4 %	33,1 %	45,2 %	43,7 %	87,6 %

Neuchâtel

	1999/2000	2000/2001	2001/2002	2002/2003	2004
Rouges	1,2	1,2	1,2	1,3	1,8
Blancs	1,8	1,7	1,9	1,8	2,1
Total	3,0	2,9	3,1	3,1	3,9

Rouges	78,9 %	76,9 %	75,5 %	77,4 %	115,2 %
Blancs	68,4 %	77,3 %	83,0 %	76,6 %	96,4 %

Pour 2004, la période de calcul va du 1.1. - 31.12.; avant cette date, la période correspond à l'année viticole (1.7. - 30.6.)

(Source: Office fédéral de l'agriculture, OFAG)

12. Volume des récoltes de vins des dix dernières années (en milliers hl de vin clair)

Années	Vins blancs	Vins rouges	Totaux
1995	265 400	79 100	344 500
1996	287 200	92 800	380 000
1997	225 500	75 300	300 300
1998	246 300	77 900	324 400
1999	301 900	96 300	398 200
2000	281 200	91 800	373 300
2001	250 800	83 800	334 600
2002	243 200	82 000	325 200
2003	215 700	70 500	286 200
2004	234 400	87 900	322 300
Moyenne annuelle	255 100	83 700	338 800

(Source: Office cantonal de la viticulture, OCV)

13. Evolution de la consommation des vins vaudois (seulement vins cat. 1) (en milliers hl)

	Moy. 96/04	96/97	97/98	98/99	99/00	00/01	01/02	02/03	03/04
Rouges	8,8	9,0	8,5	9,1	9,5	8,7	8,4	8,6	8,4
Blancs	27,1	28,8	28,3	28,5	29,2	27,9	26,0	23,4	24,5
Total	35,8	37,9	36,8	37,6	38,7	36,6	34,4	32,0	32,9

(Source: Office cantonal de la viticulture, OCV)

14. Consommation des vins vaudois par région en 2004 (cat. 1) (en milliers hl)

Région	Consommation totale		
	Vins rouges	Vins blancs	Total
Chablais	9,81	34,76	44,57
La Côte	37,15	142,12	179,27
Lavaux	11,85	63,20	75,05
Bonvillars, Côtes de l'Orbe, Vully	17,54	11,68	29,22
Canton de Vaud	76,35	251,76	328,11

(Source: Office cantonal de la viticulture, OCV)

15. Evolution de la consommation par région sur trois ans (cat.1) (en milliers hl)

Région	Consommation totale		
	2002	2003	2004
Chablais	52,90	50,14	44,57
La Côte	159,48	184,98	179,27
Lavaux	78,80	77,10	75,05
Bonvillars, Côtes de l'Orbe, Vully	33,28	35,02	29,22
Canton de Vaud	324,46	347,24	328,11

(Source: Office cantonal de la viticulture, OCV)

16. Evolution du niveau des stocks en vins blancs sur trois ans (mois de consommation)

Mois de consommation	Niveau des stocks		
	2002	2003	2004
Région			
Chablais	18,33	16,11	19,04
La Côte	22,74	16,54	15,48
Lavaux	16,68	18,21	18,28
Bonvillars, Côtes de l'Orbe, Vully	15,67	10,32	12,22
Canton de Vaud	20,87	16,70	16,71

(Source: Office cantonal de la viticulture, OCV)

17. Evolution du niveau des stocks en vins rouges sur trois ans (mois de consommation)

Mois de consommation	Niveau des stocks		
	2002	2003	2004
Région			
Chablais	18,52	22,97	29,55
La Côte	18,31	15,41	17,56
Lavaux	19,28	17,95	22,44
Bonvillars, Côtes de l'Orbe, Vully	12,54	9,75	11,34
Canton de Vaud	20,59	19,18	19,71

(Source: Office cantonal de la viticulture, OCV)

7.2 COÛTS DE PRODUCTION VITIVINICOLES 2001

Analyse basée sur un échantillon de 169 entreprises suisses pour la production et 29 pour l'encavage. Source: Service Romand de Vulgarisation Agricole (SRVA).

Production viticole (production de raisin uniquement)

Les coûts de production par hectare (ha, 10 000 m²) se chiffrent en moyenne entre CHF 29 000 et CHF 53 937 en fonction du type de plantation et des possibilités de mécanisation. Dans ces moyennes, les extrêmes se situent entre CHF 25 000 et CHF 70 000 par ha.

Systèmes régionaux:

- La Côte / Nord vaudois: vignes permettant en général une mécanisation élevée, soit en moyenne entre CHF 30 000 et CHF 35 000/ha de frais de production.
- Lavaux / Chablais: vignes permettant en général une mécanisation faible, voire nulle, soit en moyenne entre CHF 40 000 et CHF 55 000/ha de frais de production.

Décomposition des frais de production:

- Main-d'œuvre 34 - 55 %
- Amortissement du capital vignoble (plants et terrain) 16 - 21 %
- Intérêt du capital vignoble 15 - 21 %
- Fournitures 4 - 6 %
- Machines et travaux par tiers 8 - 14 %

Coût de revient: CHF 3,18 à CHF 5,22 par kg

Prix de vente du raisin (canton VD, prix 2001):
CHF 2,80 à CHF 6,02 par kg pour du chasselas
CHF 4,25 à CHF 7,22 par kg pour du pinot noir
CHF 2,85 à CHF 4,81 par kg pour du gamay

Des exploitations avec de grandes surfaces ne dégagent pas automatiquement des coûts de production faibles:

- Un échantillon d'exploitation avec en moyenne 5,12 ha: CHF 3,18/kg de coût de production.
- Un échantillon d'exploitation avec en moyenne cinq ha: CHF 5,07/kg de coût de production. Dans ce cas, c'est un faible rendement (671 g/m²) qui explique les coûts par kg élevés.

18. Production vinicole (activités d'encavage et de commercialisation)

Coût de production en CHF par bouteille (0,75 l)

	Entreprises < 1 000 hl	Entreprises 1 000 – 10 000 hl	Entreprises > 10 000 hl
Pressurage	0,62	0,33	0,27
Vinification	0,70	0,46	0,32
Mise en bouteille		0,41	0,30
Stockage	1,22	0,12	variable
Flaconnage + habillage	0,86	0,61	variable
Commercialisation	2,12	1,06	variable
TOTAL	5,52	3,00	Variable

Source : Service Romand de Vulgarisation Agricole (SRVA)

On constate que plus les quantités augmentent, moins les charges par unité sont élevées (économie d'échelle).

Les coûts de cave (pressurage, vinification, mise en bouteille, stockage) se composent de la manière suivante, selon les étapes :

- main-d'œuvre 22 - 54 %
- amortissement des installations 21 - 40 %
- intérêt des installations 8 - 22 %
- autres 11 - 25 %

Quotas et importations

Base légale : Ordonnance générale sur l'importation de produits agricoles du 7 décembre 1998

L'importation de vins nécessite l'obtention d'un permis général d'importation (PGI) délivré par l'Office fédéral de l'agriculture.

Contingent global de 170 millions de litres de vin blanc/rouge attribué à la frontière selon la procédure du «lévrier» (premier venu/premier servi) depuis janvier 2001. Etat journalier du contingent disponible sur le site internet des douanes.

Tarif douanier de CHF 34 à CHF 50 par hectolitre en fonction de la nature et du degré de volume. Un maximum de 10 % des droits prélevés est attribué à des affectations spéciales (essentiellement fonds pour la viticulture).

Dates clés (historiques) de la libéralisation des importations :

- 1992 : libéralisation de l'importation des vins rouges en vrac.
- 1994 : fusion des contingents des vins rouges en vrac et en bouteilles.
- 1995 : mise en place de trois contingents séparés (rouge en vrac et en bouteilles, blanc en bouteilles, blanc en vrac).
- 1996 : deux contingents en vrac et en bouteilles pour le rouge et le blanc. Augmentation progressive du contingent de blanc de 14 à 19 millions de litres sur une période de quatre ans.
- 2001 : libéralisation totale dans le cadre du contingent de 170 millions de litres.

Subventions directes

Minimum 50 ares par exploitation ou 30 ares pour les vignobles en forte pente ou terrasses.

Contribution maximale de CHF 1600 par ha, supplément de CHF 1200 pour la culture biologique (rare dans la viticulture).

Vignobles en terrasses

Contributions fédérales pour les vignobles en forte pente et terrasses avec une déclivité naturelle de 30 % ou plus. La surface bénéficiaire doit dépasser dix ares (= 1000 m²) par exploitation et deux ares par parcelle.

- Contribution de CHF 1500/ha si pente entre 30 et 50 %.
- Contribution de CHF 3000/ha si pente supérieure à 50 %.
- Contribution de CHF 5000/ha si vignoble en

7.3 STRUCTURE ASSOCIATIVE DE LA VITICULTURE VAUDOISE

Prométerre (www.prometerre.ch)

- Association vaudoise de promotion des métiers de la terre.
- But: services agricoles.
- Services: conseils techniques et financiers, estimations des valeurs de rendement et vénale; administration des crédits d'investissement et de la commission foncière; formation continue; assurances; fiduciaires (Fidasol SA et Fiprom SA).

Office des vins vaudois (www.vins-vaudois.com)

- Institution de droit public (art. 34 de la loi cantonale) avec personnalité morale.
- But: promotion des vins vaudois.
- Taxe prélevée auprès des propriétaires de vignes et des encaveurs (montant cumulé de 6 centimes au maximum).

Service romand de vulgarisation agricole (SRVA) (www.srva.ch)

- Mission de vulgarisation pour permettre aux exploitations agricoles de faire leurs choix stratégiques.
- Conseils techniques et formation continue.

Fédération Vaudoise des Vignerons (www.fvv-vaud.ch)

- Organe faitier de la profession viticole.
- S'occupe de la défense professionnelle des viticulteurs qu'elle représente au sein de l'interprofession.
- Fait partie (avec un quart des voix) de la Fédération suisse des vignerons.
- Organisée en neuf sections régionales et sept sections spécialisées.
- Fait partie de la famille «production» de la CIVV (voir ci-dessous).
- Site internet très documenté en statistiques actuelles.

Union des encaveurs et négociants en vins Vaud / Fribourg (c/o Ofisa; www.centrepatronal.ch)

- Interlocuteur de l'Etat de Vaud, auquel elle donne son préavis, pour les questions viticoles.
- Partie fribourgeoise marginale, très fort poids des vaudois.
- Fait partie de la famille «encavage» de la CIVV.

Fédération des caves viticoles vaudoises (c/o FVV)

- Défense des producteurs / propriétaires de vignes / coopérateurs qui livrent leur vendange à des coopératives (grosses ou petites).
- Fait partie de la famille «encavage» de la CIVV.

Association suisse des vignerons-encaveurs, Section vaudoise (www.asve.net et www.vignerons-vaudois.ch)

- Regroupe les vignerons qui ne font ni partie de la famille «encavage-négoce», ni de la famille négoce.
- Vignerons qui encavent leur propre récolte et pas plus de 2000 kg de raisins achetés.
- Fait partie de la famille «production de la CIVV».

Communauté interprofessionnelle du vin vaudois (CIVV) (www.fvv-vd.ch)

- Organe faitier de la viticulture vaudoise, composé de deux familles: la famille «production», avec la Fédération Vaudoise des Vignerons et l'Association des vignerons-encaveurs; la famille «encavage» avec l'Union des négociants en vins et la Fédération des caves coopératives; les décisions sont prises à l'unanimité des deux familles.
- Dotée de larges compétences non décisionnelles depuis la révision de 2004 de la Loi vaudoise sur la viticulture.
- Ses avis en matière de législation vitivinicole sont largement suivis.
- Préavise sur le montant des taxes obligatoires en faveur de l'Office des vins vaudois.
- Définit la stratégie de l'Office des vins vaudois.
- Propose à l'Etat les conditions cadres de la production (quotas de production, degrés minimums, etc.) et l'utilisation d'un fonds professionnel.

Communauté interprofessionnelle des vins du Lavaux, de la Côte, etc...

- S'occupe des aspects liés à la production régionale.
- Peut également proposer au niveau local des mesures plus restrictives que celles imposées par les échelons supérieurs (Confédération, canton, CIVV).

Interprofession Suisse du Vin (ISV) (www.swisswine.ch)

- Nouvelle organisation au travers de laquelle la branche suisse du vin a pour objectif de renforcer à long terme la compétitivité du vin suisse.
- L'ISV a fondé la Swiss Wine Communication SA et possède le premier observatoire de marché dans le domaine de l'agriculture. La tâche principale de cette nouvelle structure consiste à rehausser l'image du vin suisse dans le pays et à l'étranger et à promouvoir les ventes de façon ciblée.
- Les activités mises en œuvre doivent aider à maîtriser le changement de structure, à repositionner le vin suisse et à augmenter la création de plus-values au niveau de la branche du vin dans son ensemble. L'ISV est soutenue par l'Office fédéral de l'agriculture, qui met à sa disposition environ CHF 5 millions.

7.4 SOURCES

- Office fédéral de l'agriculture, Berne – L'année viticole (années 2003 et 2004).
- Office fédéral de la statistique, Neuchâtel, Division de l'économie spatiale, Section de l'agriculture et de la sylviculture: comptes économiques de l'agriculture.
- Office cantonal de la viticulture, Morges: contrôle officiel de la vendange 2004 et 2005; registre cantonal des vignes 2004 et 2005.
- Loi du 16 mars 2004 modifiant celle du 21 novembre 1973 sur la viticulture.
- L'Observateur du Vin – Lettre d'information de l'Interprofession suisse du vin (numéros printemps, été, automne et hiver 2004; printemps 2005; automne 2005).
- Administration fédérale des douanes, Berne: statistiques 2004 des exportations de vins suisses par pays, quantité et valeur.

- Groupe de réflexion «Avenir des vins vaudois» - Document de synthèse, 1996, sous l'égide de la Communauté des vins vaudois.
- MIS Trend SA, Etude sur le marché du vin en Suisse: notoriété, habitudes de consommation et d'achat, image (vague II/2004), août 2004.
- Entretien avec M. Louis Mayer, Fédération vaudoise des vignerons (22 mars 2005).
- Office des vins vaudois, documentation pour la conférence de presse du 6 septembre 2005 à Rivaz.
- «Le Matin Dimanche», 9 octobre 2005, interview de M. Olivier Badoux, président de l'Association suisse du commerce des vins.
- Sources internes BCV.

7.5 DÉFINITIONS, LISTE DES ABRÉVIATIONS ET DES UNITÉS DE MESURE

Définitions de termes couramment utilisés

Appellation	Désignation d'un produit par le nom du lieu où il a été produit
Cépage	Variété de plant de vigne cultivée (pinot, gamay, humagne, etc.)
Cru	Synonyme de vignoble
Encépagement	Cépages qui composent un vignoble
Plant	Synonyme de cépage
Terroir	Sol apte à la culture d'un vin
Vignoble	Ensemble des vignes d'une région (voir aussi «cru»)
Viticulture	Culture de la vigne
Viticulteur	Celui qui cultive la vigne
Viticole	Relatif à la culture de la vigne et à la production du vin
Vitivinicole	Relatif à la culture de la vigne et à la production du vin

Abréviations

CIVV	Communauté Interprofessionnelle des Vins Vaudois
EPFL	Ecole Polytechnique Fédérale de Lausanne
FAO	Organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture
FVV	Fédération Vaudoise des Vignerons
OCV	Office cantonal de la viticulture
OFAG	Office fédéral de l'agriculture
OFS	Office fédéral de la statistique

Unités de mesure

Cat. 1	catégorie 1 (vins de)
ha	hectares
hl	hectolitres
l	litres
m ²	mètres carrés

© Banque Cantonale Vaudoise - Observatoire de l'Economie Vaudoise, janvier 2006

Création et réalisation Communication BCV

Contact Paul Coudret, paul.coudret@bcv.ch

Photographies Régis Colombo, diapo.ch

Impression Imprimerie Favre & Winteregg

Banque Cantonale Vaudoise
Place Saint-François 14
Case postale 300
1001 Lausanne

www.bcv.ch

